



LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes n'acquiescent au papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

Rectification

Princeville, 24 novembre 1921. Monsieur Omer Héroux, le Devoir.

Ce n'est pas le 10, comme vous me le faites dire par ma lettre, que le Devoir a publié hier, mais bien le 6 courant que M. Joseph-Edouard Perrault a fait un discours ici.

UN FERMIER.

NOTE DE LA REDACTION. — Dont acte. Il s'agit évidemment d'une simple erreur de transcription.

Dénégations catégoriques

SIR LOMER GOUIN, M. MACKENZIE KING, M. BEATTY ET M. CRERAR NIENT LES ALLÉGATIONS FAITES PAR LE SECRÉTAIRE-TRESORIER DES VÉTÉRANS.

Toronto, 28.—(S.P.C.)—Dans une lettre datée de Midland, samedi, et remise aux journaux, dimanche soir, le premier ministre Meighen répond brièvement à M. C. Grant MacNeil, secrétaire-trésorier de l'Association des vétérans de la grande guerre.

M. MacNeil avait fait paraître dans les journaux de samedi matin une lettre ouverte demandant que le public soit mis au courant des termes de la coalition qui pourrait se faire après le 6 décembre.

La lettre mentionnait une soi-disant conspiration dirigée contre le peuple canadien pour maladministrer les chemins de fer nationaux au Canada au point que les contribuables verraient d'un bon œil leur transfert à une corporation particulière.

La lettre parlait aussi d'un prétendu complot tramé pour obliger M. Mackenzie King et Meighen à abandonner le gouvernement de leur parti respectif pour permettre à une coalition de se former sous la direction de sir Lomer Gouin. Voici la réponse de M. Meighen :

"J'ai reçu votre télégramme du 25 courant où vous alléguiez l'existence d'une alliance entre sir Lomer Gouin et les libéraux de Québec, le Canadien Pacifique, la Banque de Montréal, et les financiers de Wall Street, alliance créée pour certains desseins, y compris la modification du système actuel d'exploitation des voies ferrées.

"Il est, certes, évident que sir Lomer Gouin et les principaux libéraux du Québec ont résolu de transférer ou de désintéresser notre réseau ferroviaire national aux chemins de fer nationaux et de l'exploiter comme ils le voient bon."

"C'est à M. Gouin et à ceux qui forment le bloc québécois que vous devez demander s'ils cherchent à renverser M. Mackenzie-King. Personnellement, j'ai eu l'appui loyal de tous mes partisans parlementaires et des candidats qui font la lutte sous nos drapeaux, et si j'en juge par les divers indices, je suis actuellement soutenu par la grande majorité du peuple.

"Les politiques que vous prétendez devoir être attaquées après l'élection sont des politiques établies et mises en vigueur par le gouvernement actuel. Je les ai défendues à plusieurs sessions contre tous les assauts. Je les maintiens encore et aucune combinaison ou manœuvre ne me fera dévier de mon attitude."

M. MACKENZIE KING RÉPOND

Peterboro, Ont., 28.—(S.P.C.)—Déclarant qu'il désapprouvait entièrement et s'opposait activement à toute tentative de coalition dans le but de voler le chemin de fer national canadien pour le remettre à une compagnie particulière et dans le but de livrer finalement le Grand-Tronc aux financiers américains, M. W.-L. Mackenzie King, chef du parti libéral, a envoyé d'ici, samedi soir, sa réponse aux questions que lui posait M. C.-G. MacNeil, secrétaire de l'A.V.G.G. Le télégramme de M. King est ainsi conçu et adressé à M. MacNeil à Ottawa :

"En réponse à votre communication reçue par télégramme aujourd'hui, laissez-moi vous dire que j'ai la plus ferme confiance dans la loyauté de tous les candidats libéraux de la province de Québec envers le parti libéral et envers moi-même le chef de ce parti.

"La persistance de rumeurs semblables à celles que renferme votre télégramme provient, je crois, du désir bien naturel chez certains membres du parti national-libéral et conservateur de faire se former, après les élections, un genre de coalition qui permettrait aux membres de ce parti de continuer à participer à la gestion des affaires du gouvernement et de créer, de la sorte, des fins politiques de parti, autant de méfiances et de dissensions que faire se peut.

"Pas n'est besoin, je pense, d'ajouter qu'une coalition visant des buts tels que ceux que vous mentionnez dans votre télégramme ne recevrait point mon approbation, bien plus elle se heurterait contre mon opposition la plus vive, et, en cela, je n'hésite point à parler au nom du parti libéral comme au mien.

(Signé) W. L. Mackenzie-King.

AUCUNE ENTENTE

Winnipeg, 28.—(S.P.C.)—"Je ne connais rien des alliances dont vous parlez, si ce n'est les rapports que j'ai vus dans les journaux". Ainsi s'exprime M. T.-A. Crerar, chef du parti progressiste, dans le télégramme qu'il a adressé, hier soir, à M. C.-G. MacNeil, secrétaire général de l'Association des vétérans de la grande guerre, à Ottawa, en réponse à une demande d'information formulée par M. MacNeil qui prétend qu'après le 6 décembre une coalition se formera probablement et que le vol des chemins de fer nationaux s'effectuera.

Le télégramme de M. Crerar ajoute : "Bien plus, en autant que les progressistes sont concernés, aucune entente de quelque genre que ce soit n'a été conclue ou suggérée avec d'autres organisations, compagnies ou financiers. Les représentants des progressistes luttent pour des principes bien définis, y compris la continuation de la possession et du contrôle de nos voies ferrées nationales par le peuple. Ces candidats ont été le choix de conventions libres et tous ceux qui seront élus iront à Ottawa appuyer ces principes, sans subir la dictature de la machine des partis et capables de travailler dans les meilleurs intérêts du pays en général."

BRUITS RIDICULES

Ottawa, 28.—(S.P.C.)—M. E. W. Beatty, président du chemin de fer Pacifique Canadien, répondant au message que lui a adressé M. C.-G. Grant MacNeil, secrétaire-trésorier de l'A.V.G.G., qui allègue l'existence d'une conspiration tramée avec la complicité de sir Lomer Gouin pour voler les chemins de fer nationaux, dit ce qui suit :

"J'ai reçu le message que vous avez fait parvenir conjointement à sir Lomer Gouin, à M. Arthur Meighen, à M. W.-L. Mackenzie-King, à M. T.-A. Crerar, et au président de la Banque de Montréal.

"Je ne puis me figurer rien de plus ridicule que les bruits que vous dites courir et dont le résumé est condensé dans votre message. Le Canadien Pacifique n'a pas cherché à influencer le cours des événements durant la campagne politique actuelle et il n'a pas tendu directement ni indirectement à inaugurer des plans concernant la politique ferroviaire future du pays."

M. GOUIN NIE

Sir Lomer Gouin a adressé, hier soir, le télégramme suivant à M. C.-G. MacNeil, secrétaire-trésorier de l'association des vétérans de la grande guerre, à Ottawa :

"Votre télégramme reçu à une heure avancée, hier soir. Il n'y a aucune vérité ou fondement quelconque dans l'histoire que vous mentionnez. Je la nie en bloc et avec toute mon énergie."

(Signé) : Lomer Gouin.

Les concerts

Vasa Prihoda

Les concerts du samedi soir sont assez peu communs. Est-ce à cause de cela qu'il y avait peu de monde avant-hier au Saint-Denis ou ne serait-ce pas plutôt parce que nos gens se méfient des nouveaux venus et qu'ils ne se dérangent volontiers que pour des réputations solidement usagées? Ce sont les absents qui se sont punis en ne venant pas, car ceux qui y étaient ont entendu un des plus beaux violonistes qui aient jamais visité Montréal.

Vasa Prihoda, qui est un Tchéque et n'est pas un élève d'Auer — nous a-t-on assez rebattu les oreilles avec cette fausse école! — repose de tous les Toscha et les Mischa par l'absence de toute exaspération; il ne donne pas la fièvre, il apaise. Avant tout il soigne son style et la beauté du son et la virtuosité sont chez lui un moyen, non un but.

Il fallait qu'il en fût ainsi quand il débutait par une sonate de Schubert, nullement intéressante pour la masse, mais classiquement dégustable aux musiciens seulement. Aussi les deux premiers mouvements furent-ils accueillis plus que froidement. C'est à partir du Menuet que l'auditoire commença à se dégeler et au final qu'il fut conquis.

La Rhapsodie Espagnole de Lalo, donnée en entier, — et n'en a jamais entendu ici que l'Allegro final, — fut accueillie par des applaudissements enthousiastes qui se transformèrent en rappels à haute voix au dernier groupe du programme composé d'une adaptation de la méditation de Mendelssohn Sur les ailes du vent, de la Génèse de Kreisler et d'I Puppiti de Paganini, le nécessaire bouquet d'artifice de la fin. Ajoutons à cela quelques rappels dont le Caprice Viennois de Kreisler.

Vasa Prihoda possède une sonorité extraordinaire de fraîcheur et un mécanisme qui ne concède jamais aux faciles effets que l'auteur n'a pas voulu. Sa distinction bien exercée par d'autres au détriment de l'art vrai; mais, comme ce fut le cas avec M. Jacques Thibaud, elle finit quand même par s'imposer. Que d'autres jouant comme lui des harmoniques en trilles ou en doubles cordes auraient par leur attitude désigné à l'auditoire qu'il y avait justement là quelque chose de terriblement difficile à applaudir.

Qu'on n'aille pas conclure de l'admiration que j'ai éprouvée pour le jeune artiste que j'en fais le plus grand violoniste qui soit venu à Montréal. Il y en a eu et il y en aura de plus forts que lui, mais je n'irai pas les chercher où l'on croit communément qu'ils se trouvent.

M. Otto Eisen accompagnait habilement. Dans la sonate de Schubert, il a réellement concerté avec le violoniste et ne s'est pas servilement contenté du rôle de repoussoir. On aurait bien dû le laisser dans cet emploi et ne pas nous infliger du Chopin (l'improvisé en si mineur) qu'il a écorché comme style et comme mécanisme. M. Eisen est pourtant, c'est visible, un virtuose et qu'il soit musicien, on ne peut en douter en entendant ses accompagnements.

LA MUSIQUE DES GRANADIERS

Du programme donné hier, avec une belle exécution généralement par la musique des Grenadiers, il faut retenir la Canzonetta d'Herbert

LE SUPPLICE DU RHUMATISME

Enfin guéri par "Fruit-a-tives"

3, rue Ottawa, Hull, P. Q. "J'ai souffert du Rhumatisme, un an, et obligé de m'allier cinq mois. J'ai essayé toutes sortes de remèdes sans effet.

Un jour que j'étais au lit, j'ai lu quelque chose au sujet de "Fruit-a-tives", et pensant que c'était ce dont j'avais besoin, j'ai décidé de l'essayer.

Je me suis trouvé mieux dès la première boîte, et j'ai pris des tablettes régulièrement, jusqu'à ce que toute trace du rhumatisme fût disparue."

LORENZO LEDUC.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franco, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Spencer, l'Andante et la Saltarelle de la Symphonie Italienne de Mendelssohn et les quatre Danses Flamandes de Jan Blockx.

L'Andante de la symphonie comporte une importante partie pour les basses. A l'orchestre, elle est jouée en pizzicato (cordes pincées) par les contrebassiers. A la musique militaire, les bombardiers en mi bémol et en si bémol l'exécutent en staccato. Il y a donc un obstacle à surmonter: la lourdeur et le manque d'ensemble, la colonne d'air étant lente à vibrer. Les quatre ou cinq basses de l'orchestre militaire s'en sont tirées avec toute la légèreté désirable, donnant chaque note clairement et aussi délicatement qu'on pouvait le demander. La Saltarelle exige aussi de tout l'orchestre une légèreté parfaite, pleine de gaieté; on fut servi à souhait.

Des quatre danses de Blockx, les deux premières ont un parenté indéniable avec des airs canadiens, ce qui ne saurait surprendre, la Flandre étant voisine de la Picardie d'où viennent tant de nos ancêtres. Les motifs de ces danses appartiennent donc au folk-lore flamand ou picard. Composés chacun d'un petit nombre de mesures, ils donnent lieu à d'intéressants développements dans lesquels on suit facilement les fragments des airs.

La Canzonetta de M. Spencer, dont on sait qu'il est le chef d'orchestre d'un de nos théâtres anglais, ressemble au genre auquel on donne d'habitude le nom d'Intermezzo ou Entr'acte. C'est une pièce sans prétensions, mais agréablement écrite, d'une allure reposante. L'orchestre de M. Gagnier y avait visiblement donné tous ses soins et l'a bissé.

Deux chanteuses étaient au programme: Mlle Blanche Gonthier et Mlle D. Vincent. Elles ont été toutes les deux très applaudies, la première avec sa voix toujours claire et nette et de plus en plus agile, la seconde mezzo-soprano que l'étude affinerait encore.

Pourquoi le programme attribué à la Séguedille de Carmen à Léo Desrochers? Bizzet est pourtant assez connu.

Comme piano d'accompagnement, on avait choisi un Pratte; c'est un fait assez rare pour qu'on le remarque.

Fred. PELLETIER.

UNE ERREUR MANIFESTE

LE CONSEIL DU BARREAU EXONÈRE DE TOUT BLAME ME ALBAN GERMAIN.— RESPECTUEUX ENVERS LE TRIBUNAL.— LE MOT "SANG D'ANGLAIS".

Le conseil du Barreau de Montréal a rendu jugement, samedi midi, au sujet de l'incident Monet-Germain. Nous en reproduisons le texte; il renferme toutes les explications nécessaires :

A une assemblée du conseil du barreau spécialement convoquée pour entendre une plainte de Mre Alban Germain, C.R., étaient présents: Mre Gordon W. MacDougall, c.r., bâtonnier, Me J.-O. LaRoche, c.r., syndic, Me F. Philippe Brais, secrétaire, Me Arthur Jodoin, c.r., Me S.J.A. Julien, c.r., J.-Z. Filion, c.r., Romuald Roy et H.-R. Mulvena, conseillers, qui après avoir pris le 23, le 25 et le 26 novembre, 1921, le témoignage assermenté des témoins assignés, de Me Germain, de l'hon. juge D. Monet, et après avoir entendu les aviseurs de Me Germain, Me G. Désaulniers, c.r., et Me J.-A. Campbell, c.r., et après avoir délibéré, décident ce qui suit :

Attendu que Me Germain se plaint que l'hon. juge Monet l'accuse d'avoir manqué de respect au tribunal en faisant exception à la charge de l'hon. juge Monet dans une cause du roi contre Grace Moreno lorsque les jurés étaient encore présents en cour;

Attendu que Me Germain se plaint que le 15 novembre 1921, l'hon. juge Monet a déclaré que lui, Me Germain, avait dit au cours du procès de Grace Moreno c'est du sang de cochon; du sang d'anglais;

Attendu que Me Germain a soumis à ce conseil l'examen de sa conduite et de ses actes et désire obtenir sa décision;

Attendu que Me Germain et l'hon. juge Monet présents aux trois séances du conseil ont admis la juridiction de ce conseil, juridiction d'ailleurs clairement établie par l'article 64 des règlements du barreau de la province de Québec;

Considérant qu'interrompre un juge dans sa charge aux jurés, ou s'objecter à la forme de cette charge si l'interruption est faite avec le respect et la courtoisie dus à la Magistrature, ne saurait constituer pour un avocat un acte dérogatoire à l'honneur professionnel;

Considérant que dans l'espèce l'interruption par Me Germain de la charge de l'hon. juge Monet a été faite avec tout le respect dû au tribunal;

Considérant qu'au cours du procès de Grace Moreno la question s'est élevée de savoir si un couteau ayant appartenu à l'accusé était taché de sang humain ou de sang d'animal;

Considérant que ce sang étant séché sur la lame, l'analyse chimique seule pouvait révéler la nature de ce sang;

Considérant que les autorités médicales sont d'accord pour dire qu'il est très difficile de différencier dans ce cas le sang d'un animal du sang d'un être humain;

Considérant qu'après l'examen du médecin légiste qui affirmait que le sang séché qui se trouvait sur le couteau était du sang humain, Me Germain a dit à demi-voix à son associé en reprenant son siège : "c'est peut-être du sang d'animal, du sang de cochon";

Considérant que Me Germain était parfaitement justifiable de faire cette réflexion et qu'il aurait pu d'ailleurs poser la même question au médecin légiste;

Considérant que Me Germain n'a jamais ajouté après ces paroles les mots "sang d'anglais" ni aucune parole équivalente et n'a pas ni à ce moment ni à aucun temps durant le procès dit quoi que ce soit qui puisse faire croire qu'il a qualifié le sang d'anglais de sang de cochon;

Considérant que l'hon. juge Monet lorsqu'il attribue ces paroles à Me Germain a commis une erreur manifeste;

Considérant que onze sur douze jurés ont été entendus par le conseil et déclarent qu'ils n'ont entendu aucune remarque de Me Germain quant à la qualification du sang qui se trouvait sur le couteau de Grace Moreno ce qui prouve que la remarque a été faite à voix peu élevée et d'ailleurs ne s'adressait pas à eux;

Considérant que tous les témoins au nombre de dix environ qui se trouvaient plus à même d'entendre Me Germain admettent avoir entendu les mots "sang de cochon", mais jurent positivement que ces mots sont les seuls qu'il ait prononcés;

Considérant que ces mêmes témoins jurent que Me Germain n'a pas dit les mots "sang d'anglais", ou autres mots équivalents, qu'ils les auraient entendus s'ils avaient été dits et que cette alliance de mots les aurait frappés par leur étrangeté et leur malhonnêteté;

Considérant que la preuve faite par ces témoins, procureur de la Couronne, avocats, médecins, légistes, étudiants, journalistes, greffiers de la cour et même par le seul témoin produit par l'hon. juge Monet ne saurait laisser aucun doute quelconque dans l'esprit des membres du conseil;

Considérant que le conseil a examiné le rapport sténographié de l'adresse du juge aux jurés;

Après délibération il est résolu que dans l'opinion unanime du conseil il n'y a rien dans les remarques ou conduite de Me. Alban Germain, c.r., au cours du procès dans ladite cause qui soit d'aucune façon dérogatoire à l'honneur et à la dignité de la profession, et en plus, le conseil déclare que comme question de fait le dit Alban Germain, c.r., n'a pas fait usage de l'expression "c'est du sang de cochon, sang d'anglais", ni d'aucune parole pouvant d'aucune façon créer l'impression d'une analogie entre du sang de cochon et du sang d'anglais.

(Signé) : Gordon W. MacDougall, bâtonnier.

(Signé) : F. P. Brais, secrétaire.

Vraie copie F. P. Brais, secrétaire du barreau de Montréal.

Ce qu'on fait lire aux électeurs

(suite de la première)

du musée et attire invinciblement la curiosité par l'exécès des défauts ordinaires. Une journée, il exploitait, par exemple, le fait que M. King, chef de l'opposition, n'a pas pris part à la dernière guerre. Il fera appel aux mères des soldats dont les fils sont morts sur les champs de bataille afin de les inciter à voter contre le slacker, ne respectant pas la vie privée de M. King et passant sous le silence toutes ses raisons de famille et ses devoirs, dont personne ne peut faire fi. Parlant plus loin de M. Drury et de M. Crerar, il écrira ce qui suit : "La sincérité est un mot qui ne devrait jamais tomber des lèvres rongées par le péché des partisans qui ont associé ensemble M. T. A. Crerar et M. C. Drury, avec le secours sur les tréteaux de toutes les canailles, et de toute la canaille dans ce calendrier de Newgate." Et lorsque le Telegram tombe sur les Canadiens français, sur tout ce qui vient de Québec même des Anglais. "Les paroisillistes de Montréal, dit-il, MM. Charles Riordon et Carl Riordon, furent simplement impudents lorsqu'ils ont entrepris de diriger le vie publique de l'Ontario et de Toronto de leur trône, en possédant de Montréal le Mail & Empire". Songez à ce crime énorme! Le Telegram un peu plus tard, défendra les mêmes gens contre les attaques du Globe, dans l'affaire des taxes dues au gouvernement fédéral.

Le Telegram, toutefois, a des confrères, chez nous, dans la grossièreté, l'intelligence et la verve. Ils paraissent cependant un peu pâles, à côté de cet original aux vives couleurs. En temps d'élection le Soleil tâche de lui faire concurrence. Dans un numéro, il parle des électeurs de Laprairie qui "ont carrément signifié au candidat bien-fermier... qu'ils ne voulaient pas de ses ours". Prenant à partie M. Armand Lavigne, il dit : "Les idées de Bourassa et d'Asselin lui fournissent le tremplin qu'il rêvait et il s'en autorisa pour commettre les pires égards de langage et poser, dans des pétales d'air de Beau Brummel, au brandon de discorde." Et il faut voir les titres : "Un affronté menteur". Le geste de Ponce-Pilate" et autres choses de même force et de même envergure. Evidemment le Soleil manœuvre d'arguments, ou il croit l'é-

lection de M. Lavigneur bien compromise, pour donner ainsi libre cours à sa furie et à sa violence.

La manière du Soleil n'est pas tout à fait celle du Telegram, et elle n'est pas non plus tout à fait la même que celle d'un journal de ses amis dont les libéraux d'Ottawa s'enorgueillissent, de ce temps-ci: le Courrier fédéral, journal hebdomadaire, et quelquefois illustré. Le rédacteur de cette feuille est indigné contre la tentative du Devoir de faire prendre quelques engagements aux candidats. Le intitulé d'abord son article: Bourassa-Crerar-Woods; mais le lecteur pourra chercher aussi longtemps qu'il voudra où il est question de M. Wood et de M. Crerar. Il ajoute ensuite: "Dans notre modeste opinion, le maître est fou et il a perdu toute notion des principes parlementaires." C'est un fou furieux politique. En garde contre cette tentative infâme, méprisable, anticongressionnelle...

Cette manœuvre est tout simplement du chantage éhonté". Le rédacteur du Courrier fait bien d'invoquer sa modestie; car à le lire, on n'imagine aucun saint qui ait eu une dose assez grande de cette qualité pour qu'elle lui suffise à lui-même.

Enfin c'est lorsqu'on parcourt un peu chaque jour des pages semblables d'inepties et de sottises que l'on s'aperçoit comme la démocratie a l'estomac et le cerveau solidaires. Les verdicts qu'elle rend, après ces campagnes qui durent des mois, restent malgré tout étonnants de bon sens, en comparaison avec les éléments qu'on lui a servis pour qu'elle y assoie son jugement.

Léo-Paul DESROSIERS.

Lord Beatty à Montréal

Lord Beatty a passé la journée du dimanche, à Montréal. Il a visité plusieurs institutions entre autres la bibliothèque municipale. On l'a reçu au Canadian Club et au Women Canadian Club. Ce visiteur est reparti dans la soirée.

Cinéma incendié

New Haven, Conn., 28. — Les flammes ont complètement ravagé le cinéma Riado, rue Collège, dimanche soir, juste au début de la représentation alors que la salle était bondée. Dans la panique qui est survenue parmi les 800 spectateurs, nombre de personnes ont été écrasées à mort et plus de deux cent personnes ont été blessées.

Retraite fermée

Une retraite fermée à laquelle se sont réunis tous ceux qui le désirent aura lieu, à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, de jeudi soir, 1er décembre au lundi matin.

On est prié d'envoyer son nom au R. P. Archambault, Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe (Laval) tel. Carrièreville 18.

Le résultat d'un tirage

M. Joseph-Edouard Faribault, C.B. de l'Assomption, est le gagnant du For-Sedan, qui a été tiré à la loterie organisée au profit du collège de l'Assomption. L'auto avait été donnée par les anciens de cette maison. Le tirage a eu lieu, samedi soir, dans la salle paroissiale Saint-Edouard.

Assurez-vous avec Girard et Girard, 65 St-Fran-Xavier. Tél. M. 6948

La Maison Desjardins  
C'est le Royaume des Fourrures  
où la "Qualité" Règne en Souveraine

Avez-vous jamais songé qu'il vous est possible de choisir vos fourrures dans le plus vaste et le plus bel assortiment de toute l'Amérique du Nord?... Et que New-York même ne vous offre pas une pareille occasion, ni un pareil avantage?

Comme toutes les industries et les entreprises considérables, comme Montréal d'ailleurs et avec Montréal, dont elle est aujourd'hui l'orgueil, la maison Desjardins a eu des débuts modestes; mais son incontestable utilité et la confiance qu'elle a su mériter du public lui ont valu un développement progressif; et si la grande ville est devenue la métropole du pays, notre maison est devenue le plus grand magasin de fourrures de tout le continent.

Elle est de ce fait le rendez-vous des acheteurs canadiens et américains. Tous les visiteurs y jouissent de l'hospitalité dont la Province de Québec est coutumière. Ils y peuvent admirer à loisir — qu'ils achètent ou non — le plus complet et le plus riche assemblage de fourrures du monde entier, c'est-à-dire des fourrures de tout genre et de toute variété, les combinaisons et les garnitures les plus nouvelles, les modèles AUTHENTIQUES que nos artistes seuls peuvent signer.

CHAS DESJARDINS & Co.  
130, Rue St Denis

COKE DE GAZ  
LE COMBUSTIBLE BON MARCHÉ ET PROPRE

Anthracite .. . . . \$16.75 la tonne  
Cake .. . . . \$11.50 la tonne

Economie - - \$5.25  
Montréal Light, Heat & Power Cons.

Téléphonez à Main 4040, à LaSalle 397 ou à n'importe laquelle de nos succursales, ou encore donnez votre commande chez votre marchand de combustible.

SERVICE DE LIBRAIRIE  
du "LE DEVOIR"

Les lecteurs du "Devoir" trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du "Devoir":

l'unité, franco

BROCHURES DE PROPAGANDE

Dixième anniversaire (luxe) .. . . . \$0  
Dixième anniversaire (ordin.) .. . . . \$38  
"Le Devoir", témoignages d'événements .. . . . \$12  
"Le Devoir", journal catholique par M. l'abbé Perrier .. . . . \$12  
"Le Devoir", son action intellectuelle et morale par M. Antonio Perrault .. . . . \$12  
Cinquième anniversaire du "Devoir" (1915) .. . . . \$28

BROCHURES DE M. BOURASSA

UNE MAUVAISE LOI (1921) .. . . . \$28  
LA PRESSE CATHOLIQUE ET NATIONALE .. . . . \$38  
"LE DEVOIR", ses promesses d'avenir, ses conditions de survie .. . . . \$18  
LE CANADA APOSTOLIQUE (1919) .. . . . \$60  
LA CONSCRIPTION (1917) .. . . . \$12  
L'INTERVENTION AMÉRICAINE, ses motifs, son objet, ses conséquences (1917) .. . . . \$28  
LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA (1915) .. . . . \$18  
"LE DEVOIR", son origine, son passé, son avenir (1915) .. . . . \$12  
POUR LA JUSTICE (1912) .. . . . \$12  
CONSCRIPTION (en anglais) (1917) .. . . . \$12  
THE DUTY OF CANADA (en anglais) .. . . . \$12

Le prix indiqué comprend les frais d'envoi, par poste, pour chaque unité.

Adresser toutes les commandes, avec remise par chèque au pair, mandat ou bon-poste, au

SERVICE DE LIBRAIRIE  
"LE DEVOIR"  
43, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL.

— DERNIÈRE HEURE —

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 29 NOVEMBRE 1921

MESSE DE LA VIERGE DE ST ANDRE SAINT-BASILE

Lever du soleil, 7 h. 23.

Coucher du soleil, 4 h. 13.

Lever de la lune, 10 matin.

Lever de la lune, 10 matin.

DEMAIN

BEAU

MAXIMUM ET MINIMUM

Table with 2 columns: Temperature (Maximum/Minimum) and values for today and tomorrow.

BAROMETRE

8 heures du matin, 30.14; 11 heures, 30.15; 1 heure de l'après-midi, 30.12.

Changeement de personnel

M. René Viviani remplace M. Briand, parti pour la France — M. Hanihara prend la place de baron Shidehara — L'opinion du sénateur Borah.

Washington, 28. (S.P.A.) — La conférence du désarmement inaugurée sa troisième semaine de délibérations en constatant qu'il y a quelques changements dans le personnel des délibérations. M. Aristide Briand est parti pour la France, vendredi dernier, en confiant à M. René Viviani la présidence du groupe des délégués français.

Feu le Dr M. E. Gervais

Les Trois-Rivières, 28. — (D.N.C.) — Le Dr M. E. Gervais, 20, rue Royale, ancien médecin, est décédé, samedi matin, à l'âge de 75 ans. Les funérailles auront lieu à la cathédrale, mardi matin.

La ville est blâmée

Les détectives Isaïe Savard et Euclide Poulin, qui ont été tous deux victimes d'un pénible accident, samedi dernier, alors que leur motocylette a été frappée par un tramway à l'angle des rues Sainte-Catherine et Beaudry, sont encore à l'hôpital Notre-Dame où ils ont été transportés.

L'état des victimes

Un jugement a été rendu, ce matin, dans la cause de Mme Mercédès Papineau contre la ville de Montréal. La demanderesse s'est fracturée un bras et s'est infligé plusieurs contusions, en tombant sur un trottoir, l'an passé, rue Sainte-Catherine, au coin de l'église de Notre-Dame de Lourdes, près de la rue Berri.

Les valeurs canadiennes à Londres

Toronto, 28. — La maison A. J. Pattison, jr., a reçu aujourd'hui le câblagramme suivant sur la cote des valeurs canadiennes sur la place de Londres: Pacific Electric Canadian, 145; General Electric, commun, 106 1/2; Brazilian Traction, 28 1/2; Canada Steamship Voting Trust, 18 1/2; Dominion Steel, commun, 29; Shawinigan, 120.

Le problème va se résoudre

LES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS ECONOMISERONT PRES D'UN MILLION EN REDUISANT LE NOMBRE DES FONCTIONNAIRES. — L'ETUDE DU BUDGET SE COMPLETE.

Les commissaires poussent activement l'étude du budget, afin de le soumettre en temps aux échevins, à la séance du 1er décembre. La charge est en effet très formelle sur ce point.

DROITS SUR LES BIENS MEUBLES

Le CONSEIL PRIVE CONFIRME UNE LOI PROVINCIALE. Québec, 28 (S.P.C.) — L'importance du jugement qui vient d'être rendu par le Conseil privé concernant les droits de succession a été prononcée, aujourd'hui, dans une entrevue accordée à la Canadian Press par M. Charles Lanctôt, c.r., assistant-procureur-général de la province de Québec, qui s'est exprimé en ces termes: "Lord Phillimore a rendu jugement au nom du Conseil privé dans la cause d'Alley et Barthe, où dans la cause de la succession Sharples. Ce jugement confirme ce qui avait été rendu par la Cour suprême du Canada, laquelle avait déclaré constitutionnelle une loi de la législature provinciale de Québec prélevant des droits de succession sur des biens meubles situés en dehors des limites de la province, bien que rattachant aux biens d'un défunt qui n'est pas dans la province au moment de sa mort."

Assemblée de M. Lavergne

LE CANDIDAT INDÉPENDANT DANS QUÉBEC-COMTÉ PARLE A QUATRE EN-DROITS, HIER. Québec, 28. — (D.N.C.) — M. Armand Lavergne, candidat indépendant dans le comté de Québec, a tenu quatre assemblées, hier, dans la division où il se présente. A Laval et à Notre-Dame des Lacs, rendites, le candidat, accompagné de MM. U. Dorion, F. Gosselin et du Dr Bouchard, a remporté des succès.

Dans Trois-Rivières

LE DR NORMAND ET M. JACQUES BUREAU TIENNENT DES ASSEMBLÉES. Les Trois-Rivières, 28. — (D.N.C.) — Le Dr L. P. Normand, président du Conseil privé, a tenu trois réunions, hier soir, en cette ville, l'une à St-Philippe, l'autre à Notre-Dame et la troisième dans Ste-Gécelle. Les orateurs furent l'hon. L. P. Normand, M. Louis Normand, le notaire Trudel, le notaire Ladouneur, de Shawinigan, le Dr Desjardins, du Cap de la Madeleine, M. L. A. Bergerin et M. Constant Gendreau, de Montréal.

Dans Richmond

Sherbrooke, 28. (D.N.C.) — Un groupe d'électeurs du comté de Richmond a offert la candidature libérale pour Québec à M. O. Lambert. M. Lambert est bien connu du comté, il a déjà occupé le poste d'agent d'immigration de la province aux Etats-Unis. M. Lambert a demandé un délai de quelques jours pour donner une réponse définitive. On parle aussi du nouveau trésorier provincial, M. Jacob Nicol de cette ville, comme remplaçant de M. Walter Mitchell dans Richmond.

M. Galipeault est attendu

Québec, 28. — (D.N.C.) — On attend, à Québec, le ministre des travaux publics, M. Ant. Galipeault, c. r. Il s'est embarqué, hier, pour revenir au pays et sera ici, dimanche prochain.

POTINS POLITIQUES

LE DR J.-O. CARTIER ADRESSE UNE LETTRE A M. MACKENZIE KING AU SUJET DE LA CONVENTION LIBÉRALE DE GEORGES-ÉTIENNE CARTIER.

Nous publions dans le texte, ci-dessous, la lettre ouverte que M. le docteur J.-O. Cartier, candidat franc-libéral dans sir Georges-Étienne Cartier vient d'adresser au chef de l'opposition libérale à Ottawa, M. William Mackenzie King.

Une affaire qui est montée

M. EDMOND LEPAGE FAIT UNE DÉCLARATION AU SUJET DE L'AMENDEMENT BARRETTE. Nous reproduisons, ci-dessous, la déclaration assermentée de M. Edmond Lepage que publiait le "Canada" de ce matin au sujet de l'amendement Barrette: "Je, Edmond Lepage, courtier, de la cité et du district de Montréal, ayant ma place d'affaires au no 74 de la rue Saint-Jacques, étant dûment assermenté, dépose et dis: "1.— Que le 13 octobre 1921, j'ai été invité par un médecin de la rue Sherbrooke-est à aller passer la soirée chez lui avec plusieurs personnes et que j'y ai rencontré M. J.-A. Barrette en train de raconter ses "schemes" politiques; "2.— Que le dit M. Barrette m'annonça qu'il avait tâté le terrain dans Berthier et qu'il se présentait aux prochaines élections; "3.— Que je lui fis la remarque qu'il devait être en mauvaise posture vis-à-vis du gouvernement à cause de son sous-amendement sur la loi de la conscription; "4.— Que le dit M. Barrette déclara alors qu'il avait présenté son dit sous-amendement afin de ménager sa rentrée dans son comté; "5.— Que son semblant de volte-face avait été approuvé par le gouvernement afin de protéger ceux qui avaient voté pour le sous-amendement et qui se représenteraient dans la province de Québec; "6.— Qu'il ajouta alors avec emphase: "Hein Eddy, je vais être un héros? Tu sais, autrement, on n'aurait jamais pu se représenter; "7.— Que sir Wilfrid Laurier étant mort, il n'avait rien à craindre de ce côté-là pour être démenti; "8.— Qu'en ce qui regardait l'honorable Rodolphe Lemieux, il aurait deux affidavits déclarant qu'il était seul avec lui; "9.— Qu'il me fit comprendre clairement que son sous-amendement le but de sa présentation et ses prétendues entrevues n'étaient qu'un "schemes" pur et simple pour aider sa candidature et "emplir" les libéraux; "Et je fais la présente déclaration sous serment solennel. Et je signe, E. LEPAGE. Assermenté devant moi à Montréal, ce 26ème jour de novembre 1921. J. A. R. Maroux, commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal.

Le chômage dominical

LE PORTE-PAROLE DES INDUSTRIELS DES TROIS-RIVIÈRES DÉCLARE QUE LES PULPES NE PEUVENT CHOMER, LE DIMANCHE. Les Trois-Rivières, 29 (D. N. C.) — Les pulperies ne peuvent pas fermer complètement leurs portes le dimanche sans nuire considérablement à leurs intérêts. Telle est la réponse qui vient d'être faite aux membres du conseil municipal par le porteur de cette ville, venu pour discuter avec nos édiles la question de l'observance du dimanche.

LES ASSEMBLÉES DE CE SOIR

Assemblée de sir Lomer Gouin à l'école Lajoie, angle des rues Lajoie et Outremont, dans Outremont. Assemblée en faveur du notaire J.-A. Nadeau, à l'hôtel de ville Saint-Louis, angle Laurier et Outremont. SAINT-EMILIE Le Dr Hermas Deslauriers tiendra deux grandes assemblées, la première, à la salle club libéral Lemieux angle Fullum et Lafontaine. La seconde, se tiendra à la salle Alcazar, 103 Sainte-Catherine est. Ce soir, salle de l'Académie Meilleur. WESTMOUNT-SAINT-HENRI A 8 h. 30, à la salle du collège Sainte-Elisabeth, rue Saint-Jacques, près de Courcelles, grande assemblée en faveur de M. Paul Mercier, candidat libéral. A 8 h. Westmount, à Victoria Hall, M. Wilfrid Lamarre parlera. GEORGES-ÉTIENNE CARTIER A 8 h. M. S.-W. Jacobs, candidat libéral dans la division Geo-Etienne Cartier, tiendra une assemblée à la salle du club Colonial, 40 rue Sainte-Catherine est. Angle Châteaubriand et Marie-Anne, M. H.-A. Cholette parlera. HOCHÉLAGA Parc Frontenac, angle Hogan et Forsythe, M. J.-R. Azotte parlera. SAINT-JACQUES M. Ubald Paquin tiendra une assemblée dans la salle de l'école Montclair ce soir angle des rues Saint-Hubert et Demontigny. M. Fernand Rinfret se tiendra à son comté. LA RÉVISION DES LISTES La révision des listes électorales de la division Laurier-Outremont, faite sous la direction de M. Émile Beauchamp, est terminée. Il y avait 30,314 votants enregistrés. Sur ce nombre 1325 ont été retranchés et 2000 ajoutés, ce qui fait un total de 31,657 votants.

Une affaire qui est montée

M. EDMOND LEPAGE FAIT UNE DÉCLARATION AU SUJET DE L'AMENDEMENT BARRETTE. Nous reproduisons, ci-dessous, la déclaration assermentée de M. Edmond Lepage que publiait le "Canada" de ce matin au sujet de l'amendement Barrette: "Je, Edmond Lepage, courtier, de la cité et du district de Montréal, ayant ma place d'affaires au no 74 de la rue Saint-Jacques, étant dûment assermenté, dépose et dis: "1.— Que le 13 octobre 1921, j'ai été invité par un médecin de la rue Sherbrooke-est à aller passer la soirée chez lui avec plusieurs personnes et que j'y ai rencontré M. J.-A. Barrette en train de raconter ses "schemes" politiques; "2.— Que le dit M. Barrette m'annonça qu'il avait tâté le terrain dans Berthier et qu'il se présentait aux prochaines élections; "3.— Que je lui fis la remarque qu'il devait être en mauvaise posture vis-à-vis du gouvernement à cause de son sous-amendement sur la loi de la conscription; "4.— Que le dit M. Barrette déclara alors qu'il avait présenté son dit sous-amendement afin de ménager sa rentrée dans son comté; "5.— Que son semblant de volte-face avait été approuvé par le gouvernement afin de protéger ceux qui avaient voté pour le sous-amendement et qui se représenteraient dans la province de Québec; "6.— Qu'il ajouta alors avec emphase: "Hein Eddy, je vais être un héros? Tu sais, autrement, on n'aurait jamais pu se représenter; "7.— Que sir Wilfrid Laurier étant mort, il n'avait rien à craindre de ce côté-là pour être démenti; "8.— Qu'en ce qui regardait l'honorable Rodolphe Lemieux, il aurait deux affidavits déclarant qu'il était seul avec lui; "9.— Qu'il me fit comprendre clairement que son sous-amendement le but de sa présentation et ses prétendues entrevues n'étaient qu'un "schemes" pur et simple pour aider sa candidature et "emplir" les libéraux; "Et je fais la présente déclaration sous serment solennel. Et je signe, E. LEPAGE. Assermenté devant moi à Montréal, ce 26ème jour de novembre 1921. J. A. R. Maroux, commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal.

Le chômage dominical

LE PORTE-PAROLE DES INDUSTRIELS DES TROIS-RIVIÈRES DÉCLARE QUE LES PULPES NE PEUVENT CHOMER, LE DIMANCHE. Les Trois-Rivières, 29 (D. N. C.) — Les pulperies ne peuvent pas fermer complètement leurs portes le dimanche sans nuire considérablement à leurs intérêts. Telle est la réponse qui vient d'être faite aux membres du conseil municipal par le porteur de cette ville, venu pour discuter avec nos édiles la question de l'observance du dimanche.

LES ASSEMBLÉES DE CE SOIR

Assemblée de sir Lomer Gouin à l'école Lajoie, angle des rues Lajoie et Outremont, dans Outremont. Assemblée en faveur du notaire J.-A. Nadeau, à l'hôtel de ville Saint-Louis, angle Laurier et Outremont. SAINT-EMILIE Le Dr Hermas Deslauriers tiendra deux grandes assemblées, la première, à la salle club libéral Lemieux angle Fullum et Lafontaine. La seconde, se tiendra à la salle Alcazar, 103 Sainte-Catherine est. Ce soir, salle de l'Académie Meilleur. WESTMOUNT-SAINT-HENRI A 8 h. 30, à la salle du collège Sainte-Elisabeth, rue Saint-Jacques, près de Courcelles, grande assemblée en faveur de M. Paul Mercier, candidat libéral. A 8 h. Westmount, à Victoria Hall, M. Wilfrid Lamarre parlera. GEORGES-ÉTIENNE CARTIER A 8 h. M. S.-W. Jacobs, candidat libéral dans la division Geo-Etienne Cartier, tiendra une assemblée à la salle du club Colonial, 40 rue Sainte-Catherine est. Angle Châteaubriand et Marie-Anne, M. H.-A. Cholette parlera. HOCHÉLAGA Parc Frontenac, angle Hogan et Forsythe, M. J.-R. Azotte parlera. SAINT-JACQUES M. Ubald Paquin tiendra une assemblée dans la salle de l'école Montclair ce soir angle des rues Saint-Hubert et Demontigny. M. Fernand Rinfret se tiendra à son comté. LA RÉVISION DES LISTES La révision des listes électorales de la division Laurier-Outremont, faite sous la direction de M. Émile Beauchamp, est terminée. Il y avait 30,314 votants enregistrés. Sur ce nombre 1325 ont été retranchés et 2000 ajoutés, ce qui fait un total de 31,657 votants.

Dernières dépêches

Flagellé par des bandits

Les Anglais désirent faire une enquête sur les mauvais traitements infligés à un sujet britannique, en Floride.

Londres, 28. — (S.P.A.) — Le colonel Wedgwood, député, a demandé au sous-ministre des affaires étrangères dernièrement pendant une séance de la Chambre des communes, si on a attiré son attention sur les mauvais traitements qu'on a fait subir à Miami, en Floride, à un sujet britannique nommé George Doty. Le colonel Wedgwood prétend que cet homme a été flagellé par la même bande qui l'an dernier a enlaid le révérend Philip S. Irwin de goudron pour le rouler ensuite dans des tas de piumes.

Moscou, 28. — (S.P.A.) — Nombre de marchandises confisquées par le gouvernement bolchéviste lorsqu'il nationalisa toutes les propriétés sont maintenant en vente aux foires locales.

Les agents du gouvernement ont pillé les stocks des magasins, les mobiliers des bureaux et des résidences et ont accumulé le tout dans des maisons surnommées autres du pillage par les sections du public qui ne partagent pas les idées communistes.

Le gouvernement a reparté une bonne part de ces marchandises aux soldats de l'armée. Les fonctionnaires malhonnêtes y puisent aussi à pleins bras. C'est une véritable mine d'or pour eux. Les pianos, les divans, les ameublements de chambre à coucher et les armoires à linge sont encore là, mais la porcelaine, les nappes de table, les petits tapis et autres articles de ménage portatifs sont disparus.

Plusieurs Russes de l'ancien régime ont réussi à l'emploi de l'administration américaine des secours ont reconstruit des pièces de leur mobilier dans le lot d'articles fournis par le gouvernement.

Les propriétés des étrangers ont été traitées sur le même pied que celles des Russes par les agents du gouvernement.

New Haven, Connecticut, 28 (S. P. A.) — L'incendie d'hier soir au théâtre Bialto, ici, a coûté la vie à trois personnes. Le nombre des blessés est de 78. Il se peut que les recherches dans les décombres fassent découvrir une quatrième victime.

LA NAVIGATION

Le "Mégantic", de la compagnie White-Star-Dominion, est parti de Liverpool, samedi, à destination de Halifax et Portland. Le départira de ce dernier port le 10 décembre et fera escale à Halifax, le lendemain. Il reviendra de nouveau de Liverpool à destination de New-York, puis en sera affecté, pour la saison d'hiver, au service des Indes Occidentales. Le "Silician", de la compagnie du Pacifique Canadien, arrivera à Saint-Jean, N.-B., annonce un sans-fil, au cours de la journée de mercredi prochain. Il inaugurera, le 5 décembre, son service Saint-Jean-Boston-Havane.

Le "Turislan", de la compagnie du Pacifique Canadien, venant de Glasgow, est arrivé, hier soir, à Saint-Jean, N.-B.

Le "Corsican", de la compagnie du Pacifique Canadien, a quitté Montréal, samedi avant-midi.

Le "Canada", de la compagnie White-Star-Dominion, venant de Montréal, est attendu à Liverpool, cet après-midi.

Le "Caserta", de la compagnie de navigation italienne, venant de Gènes et de Naples, est attendu pour la dernière fois à Saint-Jean, N.-B., jeudi prochain.

Baie Shelter—Descendant à 3 heures du matin, le "Labrador". Pointe-à-la-Croix—Montant à 8 heures, hier soir, le "Canadian Commander"; à 6 heures, hier après-midi, le "Wabana"; descendant à 3 heures, hier après-midi, le "Canadian Warrior".

Cape Race—Montant à 9 heures du matin, à 85 milles au sud, le "Billster"; descendant à 9 heures hier soir, le "Minutosa".

Saint-Jean, N.-B.—Montant à 8 heures 30 du matin, le "Turislan"; à 7 heures hier soir, le "Herald".

Gros incendie

Sherbrooke, 28 (D. N. C.) — Un incendie a détruit, la nuit dernière, à Saint-Malo d'Auckland, la résidence, la grange et les dépendances appartenant à M. Simeon Boisvert. Ce dernier et sa famille ont pu se sauver à temps pour échapper aux flammes qui se sont propagées avec tant de rapidité que, malgré les efforts de la population, tous les meubles et leur contenu ont été consumés. Les pertes sont d'environ 85,000. Il n'y a que pour 8800 d'assurance.

SAINT-DENIS

Ce soir, à 8 heures 30 assemblée de M. Cyrille Gauthier à la salle de l'école Saint-Jean Berchmans, rue Chabot.

LE VOYAGE DE STINNES

Berlin, 28 (S. P. A.) — Le mystérieux voyage que le financier allemand Hugo Stinnes a fait dernièrement à Londres et la nature des entretiens qu'il a eus dans la capitale anglaise continue à piquer la curiosité de la presse berlinoise. Malgré les démentis du gouvernement allemand et les dénégations provenant de sources anglaises, les amis du magnat affirmant catégoriquement que Stinnes a passé la fin de semaine avec M. Lloyd George à Chequers Court et qu'il a gardé si bien l'incognito durant son séjour à Londres qu'il a complètement déstabilisé les nouvelles et les autres personnes qui désiraient le voir.

Georges Bernhard, écrivant dans la "Vossische Zeitung", soutient que Stinnes a non seulement discuté les réparations et les autres problèmes des Alliés pendant son passage en Angleterre, mais a aussi abordé la question de créer un trust ferroviaire européen. Ce régime engloberait non seulement le réseau allemand en banque, mais aussi celui des autres pays européens. Une amalgamation financière par l'argent anglais et américain aboutirait logiquement, dit-il, à la reconstruction et au relèvement des chemins de fer russes.

Herr Bernhard s'oppose ouvertement à ce projet. Il affirme qu'une fois que l'influence anglaise aura appesanti sa main sur le système des chemins de fer allemands, les intérêts industriels allemands ne manqueront pas d'en souffrir.

TROIS VICTIMES

New Haven, Connecticut, 28 (S. P. A.) — L'incendie d'hier soir au théâtre Bialto, ici, a coûté la vie à trois personnes. Le nombre des blessés est de 78. Il se peut que les recherches dans les décombres fassent découvrir une quatrième victime.

M. LLOYD GEORGE ACHÈTE Londres, 28 (S. P. A.) — M. Lloyd George a acheté de lord Ashcombe une section de la propriété Churt qui se trouve située à cinq milles de Farnham, dans le Surrey, et à 40 milles de Londres. Le district environnant est magnifiquement boisé. Tout près, c'est-à-dire à trois milles de distance environ, se trouvent deux des plus beaux champs de golf de l'Angleterre.

Si le premier ministre est renversé du pouvoir ou juge bon de démissionner, il aura toujours à sa portée les consolations du jeu de golf.

Le "Mégantic", de la compagnie White-Star-Dominion, est parti de Liverpool, samedi, à destination de Halifax et Portland. Le départira de ce dernier port le 10 décembre et fera escale à Halifax, le lendemain. Il reviendra de nouveau de Liverpool à destination de New-York, puis en sera affecté, pour la saison d'hiver, au service des Indes Occidentales.

Le "Silician", de la compagnie du Pacifique Canadien, arrivera à Saint-Jean, N.-B., annonce un sans-fil, au cours de la journée de mercredi prochain. Il inaugurera, le 5 décembre, son service Saint-Jean-Boston-Havane.

Le "Turislan", de la compagnie du Pacifique Canadien, venant de Glasgow, est arrivé, hier soir, à Saint-Jean, N.-B.

Le "Corsican", de la compagnie du Pacifique Canadien, a quitté Montréal, samedi avant-midi.

Le "Canada", de la compagnie White-Star-Dominion, venant de Montréal, est attendu à Liverpool, cet après-midi.

Le "Caserta", de la compagnie de navigation italienne, venant de Gènes et de Naples, est attendu pour la dernière fois à Saint-Jean, N.-B., jeudi prochain.

Baie Shelter—Descendant à 3 heures du matin, le "Labrador". Pointe-à-la-Croix—Montant à 8 heures, hier soir, le "Canadian Commander"; à 6 heures, hier après-midi, le "Wabana"; descendant à 3 heures, hier après-midi, le "Canadian Warrior".

Cape Race—Montant à 9 heures du matin, à 85 milles au sud, le "Billster"; descendant à 9 heures hier soir, le "Minutosa".

Saint-Jean, N.-B.—Montant à 8 heures 30 du matin, le "Turislan"; à 7 heures hier soir, le "Herald".

Gros incendie

Sherbrooke, 28 (D. N. C.) — Un incendie a détruit, la nuit dernière, à Saint-Malo d'Auckland, la résidence, la grange et les dépendances appartenant à M. Simeon Boisvert. Ce dernier et sa famille ont pu se sauver à temps pour échapper aux flammes qui se sont propagées avec tant de rapidité que, malgré les efforts de la population, tous les meubles et leur contenu ont été consumés. Les pertes sont d'environ 85,000. Il n'y a que pour 8800 d'assurance.

SAINT-DENIS

Ce soir, à 8 heures 30 assemblée de M. Cyrille Gauthier à la salle de l'école Saint-Jean Berchmans, rue Chabot.



# GOODWIN

## Robes de Chambre et Vestons d'Intérieur

Un assortiment plus étendu que jamais.

Robes de chambre en poil de chameaux, tissus éponge, Beacon et tissus croisés, en une superbe variété de couleurs.

13.50 à 25.00

Vestons d'intérieur en étoffes anglaises et canadiennes. Tissu croisé épais ou plus fin, Revers de soie, bandebourgs de soie. Suberbes couleurs bien assorties...



12.50 à 22.50

Au rez-de-chaussée.

## Chemises et Caleçons Bouffants en Satin

3.95

Pour 3.95, vous ne pouvez avoir ordinairement que des chemises ou des caleçons de soie unie. Ceux-ci sont donc une valeur étonnante à...

On ne peut trouver rien à redire de la confection. La couleur est une douce nuance de rose.



LINGERIE DE SOIE JAPONAISE

BRODÉE A LA MAIN

Au rabais de 25%

Robes de nuit

Jupons

Pyjamas

Caleçons bouffants.

Vêtements de nuit.

Quelques morceaux d'une exquise beauté.

Au deuxième.

## Epais Manteaux de Velours de Laine

A 35.00

Sept modèles nouveaux pour l'hiver, en épais velours de laine américain. Chaudement doublés et entredoublés.

Ces manteaux plairont aux plus difficiles. Grand collet roulé en simili-castor ou opossum teint. Piqués même ton.

En rennes, tabac, castor et une jolie nuance de fauve.

Grandeurs pour dames et jeunes filles 35.00 à ce prix spécial...

Au deuxième.

## La Poupée qui n'a pas de Maman

Bonjour, mademoiselle, Oh! que vous êtes belle! Que votre robe est jolie! Votre nom? Le mien est Julie. Quelle belle chevelure, Et quelle charmante coiffure! Moi, je suis une blonde Qui sourit à tout le monde. Quel! vous avez une maman Que vous aimez tendrement? Moi, quelle tristesse! Je n'ai jamais une caresse. Quand je vais faire dodo, le soir, Je n'ai personne à qui dire bonsoir. Une mère pourriez-vous me trouver, Je suis certaine de tant l'aimer.

200 des plus charmantes poupées qui furent jamais. Elles ont toutes de jolies robes, de charmants chapeaux, des petits jupons et des petits caleçons, des bas et de mignons souliers.

Les unes aux cheveux bruns, les autres aux cheveux d'or. Elles s'endorment aussitôt qu'on les met au lit, et elles ont de longs cils comme les vôtres.

Prix de la vente 2.25

Nous avons aussi les plus jolies voiturettes pour mener promener la poupée le matin. Car il n'y a rien comme le bon air du matin pour garder aux joues de la poupée leur fraîcheur rosée. Et alors, elle n'a pas besoin de prendre de l'huile de foie de morue ou toute autre médecine aussi mauvaise.

Ces voiturettes ont des roues à bandages caoutchoutés et une canote. Elles sont en osier émaillé en crème ou gris. Elles ne coûtent que 4.95. Pas chères, n'est-ce pas?

Au quatrième.

## Papeteries

Une collection d'une beauté sans rivale, une variété inégalable.

Toutes les nuances, toutes les formes et tous les finis imaginables. Boîtes unies ou boîtes des plus artistiques.

### CARTES DE NOEL

Des milliers et des milliers variées depuis les 20 cartes avec 20 enveloppes pour 35 sous, jusqu'à la carte à 75 sous.

### CALENDRIERS

Faites votre choix de bonne heure.

### JOLIS CADEAUX POUR LA BIBLIOTHEQUE

Buvards, plumes, encriers, presse-papier, appuie-livres et tant d'autres jolis articles.

Au rez-de-chaussée.

Le Père Noël est à la Villa des Jouets de 9.30 à 11.30 le matin, et de 1.30 à 3.30 l'après-midi.



Le Père Noël est à la Villa des Jouets de 9.30 à 11.30 le matin, et de 1.30 à 3.30 l'après-midi.

## LES SYNDICATS CATHOLIQUES

### SYNDICAT DES CORDONNIERS

Le Syndicat catholique et national des cordonniers, tiendra sa prochaine assemblée, mercredi prochain, à la salle Gareau, 243, rue Maissonneuve. Le travail de l'industrie de la chaussure est au niveau excellent. Aucun membre de cette union n'est à chômer. Le Syndicat est en grande voie de prospérité. Les initiations sont, chaque semaine très nombreuses. A la dernière assemblée, M. Desroches, agent d'affaires, a présenté un rapport très applaudi. M. J.-B. Beaudoin, organisateur général, a de son côté présenté un rapport de ses activités de la semaine pour les cordonniers. Que tous les membres assistent à la prochaine assemblée.

### SYNDICAT DU MAGASIN

Ce soir, au secrétariat des Syndicats catholiques, réunion du syndicat catholique et national des employés de magasin; cette union fait appel à tous ses membres pour qu'ils se rendent en nombre à l'assemblée. Les employés de magasin non syndiqués qui désireraient se joindre au mouvement après avoir pris sur lui les renseignements nécessaires sont invités. L'assemblée commencera, à 8 heures 30. Par ordre de M. J.-B. Beaudoin, président.

### SYNDICAT DES TYPOGRAPHES

Les typographes, membres du syndicat catholique, ne se réunissent plus que deux fois par mois; les besoins pressants de la mise en marche du syndicat sont pratiquement terminés. Le Syndicat se réunira désormais, à la salle des syndicats catholiques, 3, rue Craig (3ème étage), et abandonne de fait la salle des Oeuvres paroissiales.

Le Syndicat est maintenant solennellement établi. Après rencontre avec les maîtres-imprimeurs au Board of Trade, il a la garantie écrite que les conditions de travail resteront les mêmes: \$36.00 pour 48 heures. Les amis des syndicats ont aussi le plaisir de voir que l'étiquette du syndicat des typos fait son chemin. Le no 10 vient d'être remis à l'imprimerie St-Henri. Plusieurs autres imprimeries importantes l'auront bientôt et la liste complète en sera publiée subseqüemment. Le Syndicat porte maintenant pour près de \$100,000 d'assurances réparties par tranches de \$1,000, sur chacun de ses membres. Un bénéfice en maladie de \$10 par semaine pendant 3 mois protégé aussi les membres L'assurance-vie a une valeur légale et n'est pas soumise aux fluctuations des volontés étrangères qu'aucun lien légal ne lie.

Le syndicat se réunira samedi prochain, le 3 décembre, à la salle des Syndicats. On fera l'élection des officiers au complet.

### SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le Syndicat catholique des plombiers s'assemble, ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 3, rue Craig. Discussion sur une communication des maîtres plombiers en réponse à une lettre adressée par le syndicat. Que tous les membres se rendent à l'assemblée.

### SYNDICAT DES PRESSIERS

Le Syndicat catholique des pressiers se réunit ce soir, aux quartiers généraux des syndicats catholiques, 3, rue Craig, (3ème étage). Le comité du contrat de travail fera rapport et le contrat qu'il a élaboré sera discuté clause par clause. Qu'on se rende en nombre. Les pressiers qui désirent se renseigner ou appartenir au syndicat sont les

bienvenus. Qu'on se le dise.

### SYNDICAT DES SELLIERS

Ce soir, à la salle Lavoie, 875 est, rue Ontario, réunion régulière du syndicat catholique et national des selliers. Le Syndicat des selliers se réunissait auparavant à la salle des syndicats catholiques, 3, rue Craig, mais pour favoriser la majeure partie des membres qui demeurent aux alentours de la salle Lavoie. Le Syndicat a décidé de se réunir désormais dans cette dernière salle. Les soirs d'assemblée sont les 2ème et 4ème lundi de chaque mois.

### Les comptables

Les licenciés de l'Ecole des hautes études commerciales remplissant les conditions exigées par les règlements et qui désirent se présenter à l'examen spécial de la "Licence en sciences comptables", donnant droit d'admission à l'Association des comptables de Montréal (C.A.) et à l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec (I.C.), sont informés qu'une session d'examen sera tenue à l'Ecole des hautes études commerciales dans le cours du mois de mars prochain.

### Université de Montréal

#### FACULTE DE PHILOSOPHIE

##### I.—COURS REGULIER

Lundi, 7 h. 30 p.m., Morale, prof. Perrin. Droit de propriété (Ve) existence, titres, modes, limites.

Mardi, 8 h. p.m., Logique, prof. Pineault. Propositions, nature espèces complexes, opposées.

Jeu, 8 h. p.m., Psychologie, prof. Pineault. Origine des espèces (Ve), l'espèce humaine.

Samedi, 8 h. p.m.—Histoire, prof. Forest. Aristote (Ile) logique et théorie de la connaissance.

##### II.—COURS SPECIAL

Samedi, 8 h. 30 a.m.—Logique, prof. Pineault. Division, espèces, règles.

Samedi 9 h. 30 a.m.—Morale, prof. Perrin. Droit de propriété (Ile), théorie marxiste.

Tous les cours se donnent à l'Université, 185, S.-Denis.

## Il y a dix ans

(du Devoir, 28 novembre 1911)  
Le discours de sir Edward Grey, Premier-Montréal, par M. Omer Héroux.

Etait-il jol? Billet du soir, par S. Angers.

Le coût de la vie, par G. Dallaire.

La situation faite aux colons, par M. J.-E. Laforce.

Les services municipaux, par M. Fred Pelletier.

Lettre d'Ottawa, par M. Georges Pelletier. De la camelote. — A propos de 1837. — La voix d'Ontario. — Ça sent la D.A.

Il y a des journaux qui donnent tous les discours de leurs amis, rien des discours des adversaires politiques. Il y a des journaux qui donnent justice aux candidats et tiennent à renseigner le public d'abord, pendant le temps des élections. Si vous ne voulez pas savoir tout ce qui se dit d'important, de quelque côté que ce soit, lisez les premiers. Si vous voulez savoir la vérité, lisez les autres. Le Devoir dit toute la vérité. Deux mois, \$1.

## ELLE LUI DOIT LA VIE

### MADemoiselle BROUSSEAU, DE NOTRE VILLE, POUVAIT A PEINE MANGER DE QUOI L'EMPECHER DE MOURIR DE FAIM. — ELLE EST MAINTENANT DEBARRASSEE DE SES MAUX.

"Il n'y a aucun doute dans mon esprit que le Tanlac m'a sauvé la vie", déclarait récemment Mademoiselle Gratia Brousseau, demeurant 335 rue Notre-Dame, à Montréal.

"Pendant quatorze mois je souffris de dyspepsie et pendant quatre mois de cette pénible période je fus constamment en traitement. Je ne pouvais même pas boire de lait sans souffrir atrocement par la suite. Je mangeais si peu que je mourais lentement d'inanition. Par suite de ces indigestions constamment renouvelées mes nerfs se détachèrent complètement. Je dus donc abandonner la lutte et prendre le lit. J'étais presque découragée, car rien de ce que je prenais ne me faisait du bien.

"Je ne pourrais jamais exprimer au Tanlac toute la reconnaissance que je lui garde pour m'avoir remise sur pied. Je ne me suis jamais mieux portée qu'aujourd'hui. Je peux à peine comprendre qu'il y a en somme très peu de temps ma santé était si gravement compromise."

Le Tanlac est en vente dans toutes les bonnes pharmacies de la ville et des environs.

### L'AMI du CLERGE

Occasion exceptionnelle à céder au plus offrant cette riche collection complète 1878-1921, bonne reliure. S'adresser: M. FAUTEUX, Bibliothèque Saint-Sulpice, 340, Saint-Denis, Montréal.

### LES DOCTEURS RECOMMANDENT BON-OPTO POUR LES YEUX

Les médecins et les oculistes prescrivent Bon-Opto comme étant un remède sûr à prendre chez soi pour soigner les maladies d'yeux et pour renforcer la vue. Venu avec la garantie de remboursement d'argent par tous les droguistes.

Faites comme tant milliers d'autres qui ne mangent plus que du Bon-Opto.



### EDUCATION

#### L'anglais enseigné par la poste

25 leçon

Toute dernière méthode. Résultats supérieurs en quelques semaines.

Je garantis par écrit de lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans.

Ecrivez pour détails

Mlle BLANCHE FISHER, Dept. 16, 1264 av. Lexington, New-York, N.Y.

### Cour Supérieure

Dame ANTOINETTE GUIMOND, de la cité et du district de Montréal, épouse commune en biens de JOSEPH LAROCHELLE, épicière licenciée, du même lieu, demeureresse, contre JOSEPH LAROCHELLE, épicière licenciée, de même lieu, défendeuse.

Une action en séparation de bien a été instituée en cette cause le 25ème jour d'octobre 1921.

Montréal le 31 octobre 1921.

FOREST, LALONDE et COFFIN,

Procureurs de la demanderesse.

### A l'Ave Maria

Le 30 novembre prochain, à 8 heures 30 p.m., dans la salle de l'Ave Maria, 217, rue St-Hubert, il y aura une conférence donnée par le Rev. Père Gardien.

Germaine.

— Ma petite, j'ai contracté un engagement de six mois.

— Pour toi toute seule ou pour nous tous?

Mais Mme Quesnay rassura la jeune fille en souriant :

— Mes pauvres petits fiancés, comment voulez-vous qu'on vous impose une attente aussi longue? La guerre a assez éprouvé votre patience. Robert sera libéré dans un mois; tu demanderas quelques jours de permission, Maine, et nous rentrerons au Prieuré marier nos enfants. N'est-ce pas, mon oncle?

L'abbé de Meux acquiesça avec joie.

Anne et Robert échangèrent un regard de bonheur.

Sir Douglas, hésitant, demanda alors, l'air un peu craintif :

— Si vous vous mariez avant deux mois, mon cher major, je pourrais peut-être retarder mon départ pour assister...

— C'est ça! fit Germaine grondeuse, encore un prétexte pour ne pas quitter la France! Mon ami, votre mère vous attend par le prochain bateau; vous le lui avez écrit devant moi, l'autre jour!...

— Ah! Miss Quesnay, vous pourriez bien dire que vous m'avez mis à la porte de votre pays, vous!

— Germaine, tu es cruelle.

— Je suis sage seulement, Sir Douglas comprendra un jour que j'avais raison.

Le dîner était terminé.

On trouvait dans le salon deux gerbes de lilas magnifiques apportées par les chasseurs à l'adresse de Germaine et de son frère.

— Pauvres-petits, comme ils sont touchants! remarqua Mlle de Rougerie.

— Et vous aussi, Anne, vous recevez ce soir, des officiers de la garnison, une corbeille de violettes et de roses précoces que j'ai vue, et qui est une véritable merveille!...

— Mais moi je ne mérite rien, Robert!

## Feuilleton du "Devoir"

# LA PUPILLE DE ROBERT QUESNAY

Par ANGEL FLORY

35 (suite)

Comme le major Douglas demeurait grave et muet, Germaine, placée à côté de lui, s'informa des causes de son silence.

— Miss Quesnay! je reste très impressionné par la cérémonie à laquelle j'ai assisté aujourd'hui. Comprenez-vous, maintenant, pourquoi je désirais retarder mon départ jusqu'après la prise d'armes? Germaine sourit.

— Vous saviez donc que... j'aurais quelque chose?

L'Américain retrouva son rire joyeux.

— Yes! Je savais toujours, avant tout le monde, les bonnes nouvelles, moi!

— Eh bien! j'étais loin de m'y attendre en vérité... Et hier soir, lorsque le général m'a fait demander à l'état-major pour me prévenir, je ne savais plus où me mettre...

— Oh! vous êtes... si humiliée, Miss Germaine... Pourquoi riez-vous? J'ai dit une sottise?

— Une petite faute, seulement! Humiliée n'est pas tout à fait le mot.

— Que fallait-il dire, alors?

— Rien du tout, dans la circonstance!... Le moins de compliments possibles!... Laissez ça aux Français...

— Ah! les Français, ils ont tant déjà de jolies choses! On peut bien leur en prendre quelques-unes. Cet-

le décoration sur votre uniforme, que je trouve how delightful, comme nous disons, est-ce que vous la porterez sur votre "tenue" de Soeur de Charité?... Ah! que j'aime vous voir sourire, même quand vous vous moquez de moi!...

— Je ne me moque pas, Sir Douglas, je vous répons sérieusement, au contraire. Quand je prendrai "l'habit" — nous disons, — je me garderai bien de ne pas porter ma croix. J'en ferai l'hommage à Celui pour lequel j'aurai tout quitté et auquel en revient la gloire.

— Ah! que ce que vous me dites là est donc difficile à comprendre pour un Américain, non seulement comme paroles, mais encore comme sentiments!... Je pense que les malheureux seront bien contents d'être soignés par vous... Je voudrais bien être un de ces malheureux, mais comme je ne peux pas être... Je voudrais vous donner un beau chèque pour eux, avant de partir... Deux chèques, un pour moi, le Foyer du Soldat; l'autre pour votre premier hôpital. Vous voulez?

— Mais oui, certes, je veux! Merci pour mes premiers pauvres... Quant au Foyer, mes chasseurs vous remercieront eux-mêmes; ils ont justement besoin de livres et de jeux...

Anne, qui avait entendu ces dernières paroles, demanda, l'air un peu fâché :

— Est-ce que vraiment tu comptes maintenant l'éterniser en Bohème

— Vous croyez? C'est pourtant la fiancée de leur camarade qu'ils ont voulu féter... Ils m'en ont demandé d'abord l'autorisation.

— Ah! comme c'est bien français!... Et quelle belle occasion pour Jeannette de faire de l'éloquence patriotique!

Radieuse, Mlle de Rougerie se mit à disposer les fleurs. Et, s'avisant qu'elle n'avait point d'eau, elle ouvrit la porte-fenêtre qui donnait sur le jardin :

Robert soupira tristement :

— Ah! que c'est dur de ne plus l'avoir au milieu de notre bonheur, chère Anne!

— Il nous voit, il est heureux, répéta gravement le major Quesnay.

Il prit le bras de sa fiancée, et tous deux, silencieux, ils marchèrent dans les allées claires, appuyés l'un à l'autre, ainsi que dans la vie ils s'en iraient bientôt.

C'était un de ces soirs de printemps si doux qu'on y respirait à la fois les mélancoliques senteurs des saisons passées et l'espérance illuminée des floraisons à venir!

CHAPITRE VI PAR LA DOULEUR

Le mariage de Mlle de Rougerie avec le major Quesnay avait eu lieu

à la fin d'avril, au Prieuré, dans la petite chapelle du parc, enguirlandée de sa parure de printemps. L'abbé de Meux avait béni leur union. Seuls avec quelques serviteurs fidèles, gens de la propriété, de rares amis avaient été conviés. Affranchis des préjugés mondains qui acceptent qu'une cérémonie semblable soit souvent banalisée par la présence d'indifférents, les Quesnay avaient voulu que cette fête de famille reste celle du recueillement; en dépit de la beauté du jour, nul ne devait oublier le deuil qu'ils portaient en leur coeur.

(A suivre)

# COMMERCE ET FINANCE

## LE MARCHÉ DES VIVRES

LES ARRIVAGES DE LA SEMAINE DERNIÈRE, POUR LE BEURRE, LE FROMAGE ET LES OEUFS. — LES PRIX DE GROS.

Les arrivages de beurre pour la semaine dernière ont été de 4,728 colis, une diminution de 159 colis en comparaison avec la semaine précédente et une augmentation de 1,417 colis en comparaison avec la semaine correspondante de 1920. Le total des arrivages de la saison à date indique une augmentation de 47,000 colis comparativement à la même période de l'an dernier. Au cours de la semaine dernière les prix ont augmenté de 15 à 18.

Les arrivages de fromage pour la semaine dernière se sont établis à 11,207 boîtes, une diminution de 9,595 boîtes en comparaison avec la semaine précédente et une diminution de 1,696 boîtes en comparaison avec la semaine correspondante de l'an dernier. Le total des arrivages du premier mai à date, indique une augmentation de 121,646 boîtes sur la période correspondante de 1920. Il ne s'est pas opéré de changement sur le marché du fromage au cours de la semaine dernière. Les prix restent fermes.

Il est arrivé samedi 542 caisses d'œufs. Il en restait 4,384 boîtes le même jour la semaine dernière et 3,244 caisses la semaine correspondante de l'an dernier. Les arrivages de la semaine dernière ont été de 13,335 caisses. Ils avaient été de 24,503 caisses la semaine précédente et de 14,984 caisses la semaine correspondante de 1920. Les arrivages de la saison se totalisent à 355,576 caisses, contre 503,773 caisses pour la même période l'an dernier. Le marché ferme et tendant à la hausse. Les arrivages sont loin de pouvoir répondre à la demande.

### LES ENCHÈRES

Saint-Hyacinthe, 28. — A la vente à l'enchère tenue samedi, cent colis de beurre ont fait 305. Il n'y a pas eu de vente de fromage.

### LES PRIX DU GROS

**FARINE**  
On note une augmentation dans les prix de 10 sous par baril.

Nouvelle récolte:  
première qualité, le baril... \$7.50  
2ème qualité, le baril... \$7.00  
Forie à boulanger, le baril \$6.80

### OEUF

Les arrivages d'œufs strictement frais sont tellement restreints que le commerce du gros est devenu presque impossible. Le prix est d'environ 80s. la douz. Voici les autres prix:  
Chinois... 50s.  
No 1... 44s.  
Craques... 40s.

### BEURRE

Pasteurisé... 40s. 1/2  
Premier choix... 40s.  
Dernière choix... 37s.  
En bloc d'un livre:  
Pasteurisé... 41s. 1/2  
Premier choix... 41s.  
De choix... 38s.

### FROMAGE

Fort... 27s.  
Oka... 21s.  
38s.  
(Les prix des œufs, du beurre, du fromage et du saindoux sont fournis par la maison J.-A. Vailancourt, 618, rue Saint-Paul.)

### LES VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font de 24 à 25s.; les autres plus lourds de 22 à 23s.; le jambon à déjeuner fait de 25 à 28s.

### LES POMMES DE TERRE

Marché très faible aujourd'hui quoique les prix n'aient pas encore changé.

Les pommes de terre blanches du Québec se vendent actuellement \$1.50 le sac de 80 livres et \$1.60 le sac de 90 livres. Les prix au magasin il y a une diminution de cinq sous le sac. On offre des pommes de terre rouges de l'île du Prince-Édouard à \$1.50 le sac de 90 livres et des pommes de terre blanches de la même province à \$1.75.

(Le pris de gros des pommes de terre nous est fourni par la maison A. Lafonde.)

### Les banques américaines

New-York, 28. — L'état des banques affiliées à une chambre de compensation et des compagnies de fiducie, pour les cinq jours de la semaine dernière, indique un excédent de réserve légale se chiffant à \$14,536,410. En comparaison avec la semaine précédente il y a une diminution de \$15,053,560. Voici les chiffres du rapport: Prêts, escomptes, etc., dim., \$29,250,000  
Espèces en voûtes, aug., 2,859,000  
Réserve en voûte, dim., 229,000  
15,141,000  
Réserve en voûte, dim., 229,000  
Réserve en dépôt, dim., 229,000  
Dépôt à demande, 3,817,869,000  
Diminution, 4,407,000  
Dépôts à préavis, 234,251,000  
Augmentation, 1,906,000  
Circulation, aug., 266,000  
Dépôt des E.-U. déd., 51,071,000  
Réserve accumulée, 519,996,000  
Excédent de réserve, 14,536,410  
Diminution, 15,053,560

### Une transaction

Les journaux anglais annoncent une émission de \$200,000 d'obligations, 8 1/2 p.c., première hypothèque, de Benson and Hedges, (Canada), Limited dont le produit servira à l'achat du commerce de J. Hirsch and Sons, Ltd, manufacturiers de cigares, à Montréal. La transaction en question est déjà faite et terminée et l'émission ne servira qu'à rembourser les sommes empruntées pour conclure la vente. Depuis son incorporation en 1917, la maison Benson and Hedges dépendait en quelque sorte de la maison Hirsch pour son approvisionnement de cigares.

# LA MATINÉE À LA BOURSE

SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI, PAR L'INACTIVITE. — LES COURS SONT GÉNÉRALEMENT FERMES. — QUELQUES AVANCES. — LES OBLIGATIONS.

La séance de ce matin, à la Bourse de Montréal, n'a pas été différente des séances ordinaires du lundi matin. L'activité était aussi restreinte qu'il se peut. Par contre le ton du marché est généralement ferme. Quelques valeurs manifestent de la vigueur et il ne faudrait que l'entrain d'une bonne séance pour déclencher un mouvement d'amélioration.

Il s'est vendu, ce matin, un total de 2806 actions, dont 445 de Montreal Power, 250 d'Iron et 160 de National Breweries. Le reste de la liste n'a guère été traité. Le total des ventes dans chaque cas dépasse rarement cent actions. Le Montreal Power a été en grande vedette tant par l'activité que par la fermeté de son cours. Samedi il fermait à 86 7/8. Ce matin, il ouvrait à 87 pour monter d'un cran à 87 1/2. A la fermeture il retouchait 87. La Shawinigan a pris un point complet en passant de 106 à 107. Le Quebec Railway a réagi d'un demi point depuis samedi. Il ne s'est pas traité de Detroit United Railway. Les papiers en général sont lourds, de même que les actions. L'Iron toutefois était en demande à 27 et 27 1/2. Signalons une avance d'un point du General Electric, sur le déplacement d'un petit nombre d'actions.

Moins de fermeté au compartiment des obligations. Les obligations de la Victoire, 1933, inscrites d'abord 100.30 sont tombées ensuite à 100. L'emprunt de guerre 1937, à 101.75 en ouverture s'est amélioré à 102. Les transactions ont été moins considérables que celles des dernières jours de la semaine dernière.

A New-York, la prime sur le dollar canadien varie entre 9 et 10. Le franc français a fait à Montréal, 0.773.

### OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)

Table of market operations including transactions for various stocks like Steel of Canada, Canadian Breweries, and others.

### Cotations hors-liste

(11 h. a.m., 28 nov.)  
Frontenac Breweries, dem. 73, offre, 66.  
Tram. and Power, dem. 12, offre 11.  
New Riordon, ordinaire, offre 81.

### Cours du change

Table of exchange rates for various locations including London, Paris, Brussels, and others.

### Liste de dividendes déclarés sur les valeurs cotées en Bourse

Table listing dividends for various companies like Bank of Montreal, Dominion Glass, etc.

"Plus de \$4,000,000. de cette émission ont déjà été placés aux Etats-Unis, et nous offrons le solde en souscription, en autant que disponible et sous la réserve de l'approbation de nos aviseurs légaux."

Nouvelle Emission \$7,500,000

## Manitoba Power Company, Limited

Obligations 7% première hypothèque Série "A"

Pourvues d'un Fonds d'Amortissement. Remboursables au Pair, en Or, à l'échéance. Portant garantie, pour le capital et les intérêts, de la Winnipeg Electric Railway Company

Jouissance: 1er novembre 1921 Intérêts: 1er mai et novembre Remboursement: 1er novembre 1941.

Capital et Intérêts payables à New York, à la succursale de la Banque de Montréal, en monnaie d'Or des Etats-Unis, ou à Montréal, Toronto et Winnipeg, Canada, au choix de l'acheteur. Titres de \$100, \$500, et \$1,000 nominal, munis de coupons et enregistrables quant au capital. La Compagnie se réserve le droit de rembourser les titres par anticipation en tout ou en partie, à 105 et les intérêts courus, à toute date d'échéance des intérêts, sur préavis de 90 jours.

Fiduciaire: Montreal Trust Company. Maximum émissible: \$35,000,000. Présente émission: \$7,500,000.

La lettre ci-après du vice-président, M.-A. W. McLimont, contient en substance les renseignements suivants:—

EXPLOITATIONS:—Constituée sous l'empire de la Loi des Compagnies du Canada, la Manitoba Power Company, Limited, fut formée dans le but de procéder au développement et à la distribution d'énergie électrique supplémentaire pour les besoins de la Winnipeg Electric Railway et de ses filiales, qui possèdent et exploitent un réseau étendu de tramways électriques, d'éclairage et de distribution de force motrice, desservant l'agglomération du Greater Winnipeg et le territoire adjacent dont la population est estimée à plus de 275,000 âmes. La position géographique de Winnipeg, au Canada, correspond à celle de Chicago, aux Etats-Unis, au point de vue de la maîtrise des transports par terre. Les travaux d'aménagement seront sous la surveillance de M. Julian-C. Smith, vice-président et directeur-général de la Shawinigan Water & Power Company, qui exercera aussi les fonctions de chef-ingénieur hydraulique près la Cedars Rapids Manufacturing & Power Company, pour l'établissement de ses installations.

SECURITE:—Les présents titres porteront garantie de première hypothèque directe sur les nouvelles installations hydro-électriques de la compagnie dont la puissance éventuelle sera de 168,000 H.P. et de 56,000 H.P. au début, et sur la ligne de transmission en voie d'établissement. Il ne pourra être créé de nouvelles obligations, sauf dans la proportion de 80% du coût d'agrandissement ou améliorations apportées aux exploitations, et à la condition que les recettes nettes, provision faite pour l'amortissement, ne soient pas inférieures à 1 1/2 fois les charges d'intérêts de toutes obligations émises et à émettre. Ces obligations portent en outre, par endossement, tant pour le capital que pour les intérêts, la garantie de la Winnipeg Electric Railway Company, dont les exploitations, y compris ses filiales, ont été évaluées par la Public Utilities Commission du Manitoba à plus de \$25,000,000.

RECETTES DE LA COMPAGNIE GARANTE:—Les recettes nettes de la Winnipeg Electric Railway Company, qui se porte garante, ont augmenté d'environ 36% au cours des derniers cinq ans, et pour les 12 mois écoulés au 31 août 1921, le produit net (revenu disponible à répartir), après paiement du coupon et autres charges d'intérêts, s'est élevé à \$957,674, ce qui représente 1 1/2 fois la somme nécessaire au service de la présente émission. Pour une période de vingt ans à compter du jour où la fourniture d'énergie électrique commencera, la Winnipeg Electric Railway Company, garante par l'aval donné, s'engage à prendre de la Manitoba Power Company, Limited, telle quantité minimum de courant dont le produit suffira à défrayer toutes dépenses d'exploitation et taxes, de même qu'à pourvoir au service et à l'amortissement des présents titres. Un traité sera passé de part et d'autre à cet effet.

FONDS D'AMORTISSEMENT:—Le titre d'hypothèque stipule la création obligatoire d'un fonds d'amortissement, auquel sera versé annuellement, du 1er novembre 1926 au 1er novembre 1930 inclusivement, une somme égale à 1% du total des obligations Série "A" émises et du 1er novembre 1931 au 1er novembre 1941 inclusivement, une somme égale à 2% du total des obligations de la Série "A" émises. Ces annuités seront employées au rachat des titres, si possible, au prix maximum de 105 et les intérêts courus, sinon les obligations seront rachetées par tirage, à 105 et les intérêts courus.

DROITS DE SOUSCRIPTION AU CAPITAL ORDINAIRE:—Il sera délivré des options (warrants) avec les présents titres conférant le droit au porteur de souscrire, dans la proportion de 2 actions ordinaires du capital de la compagnie pour chaque obligation de \$1,000 qu'il détient, à \$10 l'action après le 1er mai 1922, mais dans un délai ne devant pas dépasser le 1er janvier 1923, ou à \$20 l'action après le 1er janvier 1923, mais dans un délai qui ne devra pas dépasser le 1er janvier 1924. Aucune option ne sera négociable avant le 1er mai 1922.

L'aménagement prévu de la Manitoba Power Company, Limited, a fait l'objet de rapports favorables de M. Charles O. Lentz, New York, de MM. Parsons, Klapp, Brickerhoff & Douglass, New York, et de MM. Fraser, Brace & Co., Limited, Montréal et New York. Toutes formalités et procédures d'un caractère légal afférentes à la présente émission auront été approuvées au préalable par M. E.-R. Parkins, C.R., par l'étude Brown, Montgomery & McMichael, Montréal, et par MM. Simpson, Thatcher & Bartlett, New-York.

Prix d'émission: le pair (100) et les intérêts courus, pour rapporter 7%.

Sans engager notre responsabilité, les renseignements ici contenus ayant été obtenus à bonne source, nous paraissent dignes de foi et ont servi à guider notre jugement dans l'opération d'achat des titres.

NESBITT, THOMSON & COMPANY LIMITED 222, rue St-Jacques, Montréal SERVICE FRANÇAIS

RENE-T. LECLERC 160, rue St-Jacques, Montréal 74, rue St-Pierre, Québec. ALDRED & CO., Limited 107, rue St-Jacques Montréal

## \$1,250,000

d'obligations or, six pour cent pour cinq ans, de la Commission Métropolitaine de l'île de Montréal. Datées du 1er nov. 1921. Remboursables le 1er nov. 1926. Capital et intérêt semestriel (1er mai et 1er nov.) payables à la Banque d'Hocheville, Montréal. Obligations au porteur des dénominations de \$100, \$500, \$1,000 — enregistrables quant au capital. Opinion légale de MM. Brown, Montgomery & McMichael, Montréal. La Commission a été créée pour établir un système de contrôle financier par une autorité centrale sur un certain nombre de municipalités de l'île de Montréal. La valeur inscrite de la propriété dans ce district qui peut être taxée pour servir au paiement du capital et de l'intérêt de ces obligations est de plus de \$800,000,000, et la population de plus de 700,000. Cette émission constitue la seule dette fondée de la Commission.

PRIX — Le pair plus l'intérêt accru.

S. Cyr, Gonthier & Frigoni Courtiers en débetures 103, Saint-François-Xavier, Montréal.

### LES GRAINS WINNIPEG

Table of grain prices for Winnipeg including AVOINE and MAÏS.

### La livre sterling

Cours du change sterling à New-York et à Montréal: La livre sterling à New-York:

## PLACEMENTS DE NOVEMBRE

NOUS OFFRONS, sujet à vente préalable, les obligations suivantes:

Table of bond offerings with columns for location, maturity, and interest rate.

LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES LIMITEE

RENE DUPONT, PRESIDENT. W. SHAW, VICE-PRESIDENT. 18, COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC. 7 PLACE D'ARRES, MONTREAL.

### Chapitre de Montréal Chevaliers de Colomb

Nous désirons mettre en garde notre population contre toutes personnes sollicitant des cadeaux ou vendant des cartes de eueure en faveur du collège Mathieu de Gravelbourg. Laquelle sollicitation n'est pas autorisée. A. G. Casault, secrétaire.

# LA VIE SPORTIVE

## L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA N. H. L. TENUE HIER

Nos magnats de hockey, ont décidé d'inaugurer la prochaine saison le 17 décembre — M. Frank Calder réélu président — Mummary et Arbour échangés pour S. Cleghorn.

L'assemblée annuelle de la National Hockey League a eu lieu, à l'hôtel Windsor, et des questions très importantes y ont été traitées. La réunion fut mouvementée, car on a discuté des affaires qui ont trait à l'avenir de la ligue et on a rapporté que des représentants des clubs présents se s'étaient pas cachés pour dire leur façon de penser.

M. Frank Calder a été réélu président et il est décidé que la ligue commencerait les opérations, le 17 décembre prochain, alors que les Ottawa joueraient à Hamilton, tandis que le Canadien visitera le Toronto. La ligue jouera ses dernières parties, le 15 mars, lors des séries finales, qui auront lieu dans l'Est cette année.

On a ratifié les amendements proposés par les clubs Toronto et Ottawa, lors d'une assemblée qui a eu lieu à la ville Reine, il y a quelques temps. En vertu des nouveaux règlements, la série se composera de 48 parties et les clubs qui finiront premier et deuxième détailleront pour le championnat final. Ce système est en vogue sur la côte du Pacifique et il a toujours donné satisfaction. Au contraire des années passées le détail ne sera pas décidé par le système de deux dans trois, mais le prochain champion sera décidé par une série sur la glace de chaque club aux prises et le nombre de points décidera du champion.

Les amendements relatifs aux punitions ont aussi été adoptés. La ligue s'en retournera à l'ancien système, c'est-à-dire que le joueur qui en défaut ne sera pas recueilli. La punition mineure sera de 2 minutes; la majeure de cinq minutes et la double majeure de 10 minutes.

Les infractions dites "match fouls" signifient le reste de la partie, mais le club affecté pourra remplacer le joueur qui lui manque vingt minutes après qu'il aura été envoyé à la clôture. Lorsque un joueur aura fait en sorte de blesser un autre-joueur du club adversaire, le comptable ne recevra pas sur la glace tant que le blessé ne sera pas à son poste.

La passe des gardiens de buts, à la première ligne rouge, a aussi été ratifiée. On croit que ce moyen permettra que la partie soit plus rapide et empêchera les joueurs de flâner dans les coins. Le club Hamilton s'opposait à ce règlement.

### Le calendrier des joutes de la N. H. L.

- A l'assemblée de la N. H. L., tenue hier les clubs ont adopté le calendrier suivant pour les prochaines séries :
- 17 décembre : Ottawa à Hamilton. Canadiens à St-Patrick.
- 21 décembre : Hamilton à Canadiens. St-Patrick à Ottawa.
- 24 décembre : Hamilton à St-Patrick. Canadiens à Ottawa.
- 28 décembre : St-Patrick à Hamilton. Ottawa à Canadiens.
- 31 décembre : Hamilton à Ottawa. St-Patrick à Canadiens.
- 4 janvier : Canadiens à Hamilton. Ottawa à St-Patrick.
- 7 janvier : Hamilton à St-Patrick. Ottawa à Canadiens.
- 11 janvier : St-Patrick à Ottawa. Canadiens à Hamilton.
- 14 janvier : Ottawa à St-Patrick. Hamilton à Canadiens.
- 18 janvier : Canadiens à Ottawa. St-Patrick à Hamilton.
- 21 janvier : St-Patrick à Canadiens. Ottawa à Hamilton.
- 25 janvier : Canadiens à St-Patrick. Hamilton à Ottawa.
- 28 janvier : Ottawa à St-Patrick. Hamilton à Canadiens.
- 1er février : Canadiens à Ottawa. St-Patrick à Hamilton.
- 4 février : Canadiens à St-Patrick. Hamilton à Ottawa.
- 8 février : St-Patrick à Canadiens. Ottawa à Hamilton.
- 11 février : Canadiens à Hamilton. St-Patrick à Ottawa.
- 15 février : Hamilton à St-Patrick. Ottawa à Canadiens.
- 18 février : St-Patrick à Canadiens. Ottawa à Hamilton.
- 22 février : Canadiens à Ottawa. St-Patrick à Hamilton.
- 25 février : Ottawa à St-Patrick. Hamilton à Canadiens.
- 1er mars : St-Patrick à Ottawa. Canadiens à Hamilton.
- 4 mars : Hamilton à St-Patrick. Ottawa à Canadiens.
- 7 mars : Canadiens à St-Patrick. Hamilton à Ottawa.

Il a aussi été décidé qu'on se servirait d'un système de couleurs pour faire savoir au public la punition qui aura été infligée à un joueur. Le président Calder a nommé le bureau d'arbitres, qui se composera de Cooper Smeaton, Montréal; Lou Martin, Toronto; Harvey Sproule, Toronto; Charley McKinley, Ottawa. Les échelles de parties furent présentées à l'assemblée. Les Ottawa viennent à une entente. Les Ottawa joueront à l'étranger en début, mais ses deux parties suivantes sont sur sa propre glace. Les Ottawa ont huit mercredis et quatre samedis pour leurs joutes chez eux. Les Canadiens ont huit parties à l'Aréna Mont-Royal.

Après que l'échelle des parties fut adoptée, la question de Sprague Cleghorn fut discutée. Elle donna lieu à des passes d'armes entre les représentants des clubs Canadien, Ottawa et Hamilton, qui ne voulaient pas démordre. Finalement, on en vint à une entente et en retour de Cleghorn, le Canadien cédera Amos Arbour et Harry Mummary.

Le club Ottawa a annoncé qu'il alignerait Gordon Roberts, qui a joué dans l'Ouest l'an dernier. La direction de l'Ottawa déclara qu'elle avait offert un contrat à Boucher, mais ce dernier était réclamé par le Canadien.

Le président Calder étudia l'affaire avant de rendre une décision. Le Canadien annonça que Newsy Lalonde serait gérant de l'équipe, tandis que Leo Dandurand aura la gestion des affaires. Percy Thompson a dit qu'il avait engagé Joe Malone comme gérant. Noble dirigera le Toronto et Gérard aura encore la direction des Sénateurs.

Il fut annoncé que le sénateur M. J. O'Brien avait présenté la coupe O'Brien à la National Hockey League et M. Foran d'Ottawa, nommé fidé-commissaire. La coupe sera remise au club Ottawa, qui la défendra.

Étaient présents à la réunion: M. Percy Hamby et Paul Cleoro, du St-Patrick; T. P. Gorman et E. P. Dey, des Sénateurs; Percy Thompson, du club Hamilton; H. O. Dandurand, Jos Cattarinch, L. A. Bourneau, Nap. Dorval et C. M. Hart, du Canadien.

### Un critique Melle Lenglen

Paris, 28 — Le capitaine Albert De Joannis qui a accompagné le champion Lenglen aux Etats-Unis l'été dernier, a donné sa démission comme vice-président de l'Association Française de Tennis et comme membre de cette association. Cette démission a été donnée comme protestation pour la conduite de la Fédération qui a blâmé la Fédération de Tennis des Etats-Unis pour les commentaires injustifiables faits au sujet de l'esprit sportif de Mlle Lenglen. "Mlle Lenglen, dit M. De Joannis, était parfaitement en état de jouer contre Mme Molla Bursstead Mallory à Forest Hill. Mlle Lenglen a été battue par une adversaire qui, ce jour-là, lui était supérieure."

### Un amateur qui proteste

Nous recevons la lettre suivante que nous publions intégralement: Montréal le 29 novembre 1921. M. le rédacteur du sport, Cher monsieur, Après avoir assisté au spectacle, donné au théâtre St-Denis, jeudi soir, le 23 novembre, les autorités responsables auront-ils l'audace de nous parler à l'avenir de protection du public? "La farce est toujours à recommencer" et cela depuis des années; mais l'audace des promoteurs devient de plus en plus prononcée. Le soussigné a toujours encouragé la boxe à Montréal et c'est avec peine qu'il se voit obligé de discontinuer d'aider ce que quelques-uns considèrent comme du sport... dit de la boxe.

Les deux principales rencontres, de jeudi dernier, sont une preuve que les organisateurs de la plus grande partie des combats de boxe, dit exhibitions de boxe, ne sont d'habiles farceurs qui ne respectent ni le sport de la boxe non plus que la bonne réputation de Montréal, mais plutôt le côté financier.

En les poires se rendent en foule à raison de \$3.30 ou moins; toujours avec la supposée protection d'une commission de boxe imaginaire, dont le seul membre connu est le chef de police de Montréal lequel, soit disant, s'occupe de mettre fin aux nombreux "fakes" dont les amateurs de Montréal sont si souvent les victimes. Mais toujours la farce est à recommencer. Avant ces rencontres les promoteurs trouvent toujours un moyen quelconque de s'assurer l'assistance de la plupart de nos éditeurs sportifs afin de les aider à faire de ces farces monumentales un succès au détriment des citoyens de Montréal. S'il est vrai que Montréal ne peut supporter de vraies exhibitions, de boxe ou des hommes de réputation ou au moins de force à peu près égale, peuvent se rencontrer, et bien il est grand temps d'arrêter la boxe à Montréal. Que l'on nous donne une commission quelconque, mais de gré, arrêtez la farce et protégez le public. S'il est vrai que notre chef de police s'est constitué le protecteur

La Perfection en fait de Cigares

# OVIDO

HABANA

## SPORTSMAN

d'un cachet particulier.

### 15c

QUALITE SUPERIEURE

des amateurs de boxe à Montréal, qu'il agisse, ou bien, il est grand temps de chercher ailleurs, la protection. Ceux qui ont assisté au spectacle de jeudi dernier ont quitté la salle avec la conviction que les deux principales rencontres étaient des affaires montées. Les intéressés le savent et les poires à \$3.30 en sont convaincus. Toujours avec l'espoir de voir de vraies exhibitions les amateurs se rendent en assez grand nombre et presque toujours la farce recommence. Pourquoi ne pas avouer que la boxe à Montréal est aujourd'hui une farce reconnue et en couragée par nos autorités policières qui les tolèrent et les journaux qui les aident et tout au détriment d'un des plus beaux sports connus "La Boxe."

Vous remerciant, monsieur le rédacteur, de l'hospitalité de vos colonnes, Veuillez me croire, monsieur, Votre tout dévoué, Jos. LAMARRE.

### La convention aura lieu les 21 et 22 janvier

L'assemblée de l'Union canadienne des raquetteurs a eu lieu samedi soir à la palestra du National et on a fait beaucoup de besogne. Le choix de l'endroit de la convention fut un des principaux sujets discutés, car Sorel et Ottawa la réclamaient, et il fut décidé que la première serait choisie. Il en coûte moins cher pour aller à Sorel et en même temps comme c'est beaucoup plus près il fut résolu que la convention aura lieu les 21 et 22 janvier prochains.

La ville d'Ottawa avait trois représentants et Sorel était représentée par deux siéges. L'Union canadienne a aussi sanctionné la course de 15 milles de La Casquette, qui doit avoir lieu le 15 janvier. La cinquième marche annuelle du National a aussi été sanctionnée. Elle aura lieu le 19 février prochain.

### Dans la ligue des Brasseries

Moreau	Dawes Noir	149 177 223	549
Turner		123 114 107	344
Sicotte		144 171 193	508
Humphrey		145 157 158	460
Lachance		127 178 159	464
Totaux		688 797 840	2325
	Molson XXX.		
Gingras		117 142 161	420
Barrette		139 165 156	458
Madison		158 153 182	493
White		165 175 147	488
Caron		137 134 171	442
Totaux		717 767 817	2301
	Molson Blanc		
Thibault		151 108 126	385
Hylands		139 118 161	418
Barrette		130 131 119	380
Connelly		116 117 99	332
McCahey		149 158 157	464
Totaux		685 632 662	1979
	Ekers.		
Lavoie		151 138 110	399
Damphousse		114 90 139	343
Drapeau		106 124 140	376
McKenzie		157 121 154	432
Thompson		167 169 176	512
Totaux		695 642 719	2056
	Usines		
Labrie		144 120 129	393
Dods		86 85 150	321
Clark		135 138 140	413
Ryan		137 172 155	464
Calieu		150 148 141	439
Totaux		652 663 715	2030
	Dawes Rouge		
Boucher		144 98	186
Thomson		142 129 176	447
Worrall		153 139 164	456
Norris		152 101 134	387
Grant		150 126 113	369
Totaux		691 593	723-2007

### Constant le Marin est victorieux

Constant Le Marin a tombé Wladek Zbyszko, jeudi dernier, à Boston. Le Français a pris une chute en 2 heures 12 minutes. La rencontre était limitée à deux heures, comme le veulent les règlements américains, mais le temps réglementaire termine, la foule demanda de continuer. Soit par crainte soit pour se rendre au désir des spectateurs, l'arbitre ordonna de continuer et douze minutes plus tard, Le Marin prenait une chute au moyen d'un ciseau de corps.

Après avoir remporté cette éblouissante victoire, Constant Le Marin

LE PHONOGRAPHE McLAGAN JOUE TOUS LES RECORDS PARFAITEMENT.



Phonographe McLagan Style "Reine Anne" M38 \$375.00

VOTRE CHOIX DE VINGT-QUATRE MODELES D'ART



Phonographe McLagan Style "Renaissance Italienne" M59—\$250.00

Le Phonographe McLagan "Parle pour lui-même"



Phonographe McLagan Style "Reine Anne" M51 \$375.00

# Le Club de Phonographes McLagan

Commence le 28 novembre et finit le 10 décembre

## DONNEZ VOTRE NOM MAINTENANT

Coupon pour les clients en dehors de Montréal

Veuillez m'envoyer les catalogues et prix des Phonographes McLagan et toutes les informations au sujet du Club de Phonographes McLagan.

NOM .....

ADRESSE .....

# N.E. Valiquette

471-477 STE. CATHERINE EST

lança un défi à tous les lutteurs de l'univers et tout spécialement à Stanislas Zbyszko, qui est détenteur du titre. Hermann, le gérant du champion, a déclaré, qu'il sera prêt à accepter le défi si son protégé triomphe de Strangler Lewis demain soir au Madison Square Garden.

### Jeff Smith se battra jeudi contre McTigue

New-York, 28. — Joe Jacobs, gérant de Mike McTigue, a annoncé, hier soir, que son protégé a accepté de rencontrer Jeff Smith, de Bayonne, dans un combat de quinze rounds qui sera disputé au Madison Square Garden jeudi soir. Les deux pugilistes devront faire le poids de 160 livres à 2 heures de l'après-midi.

### Le championnat canadien du rugby

Toronto, 28. — Les Argonauts, champions du Big Four, ont décroché le championnat canadien de rugby en triomphant du Parkdale samedi après-midi par un résultat de 16 à 8.

### FAITS DIVERS

**VIOLENT INCENDIE**  
Deux enfants ont perdu la vie au cours d'un violent incendie qui s'est déclaré vers 2 heures 30, dimanche matin, dans une maison de la 9<sup>ème</sup> avenue, à Rosemont. De plus neuf logements ont été détruits de fond en comble. Les flammes ont pris naissance à l'arrière du logement portant le no 28, et occupé par la famille Langley. Poussées par un vent violent les flammes n'ont pas tardé à se communiquer aux maisons avoisinantes si bien qu'une demi-heure à peine

quelles furent découvertes tout le côté de maisons n'était plus qu'un brasier ardent. Les deux victimes sont Walter et Harris Langley, âgés respectivement de 4 et 6 ans, et dont les restes calcinés ont été retirés des ruines encore fumantes, hier après-midi. Ils ont été conduits à la morgue et le coroner tiendra une enquête. L'incendie a progressé avec une vitesse étonnante, et lorsque les pompiers sont arrivés sur les lieux une deuxième alarme a dû être sonnée. Les pompiers ont été obligés de travailler durant trois heures avant de pouvoir éteindre les flammes. Les dommages s'élevaient à plus de \$50,000 et ne sont qu'en partie couverts par les assurances. On ignore tout à fait la cause de l'incendie et une enquête sera tenue. Les familles qui ont eu à souffrir de l'incendie sont les suivantes: 71, Claude Watson; 273, M. son valet; 75, John Mackern; 277, Mlle H. Valby; 279, Mrs. M. Porter; 281, W. J. Young; 283, H. Goulding; 285, R. Waide et 287, Joseph Langley.

### RENVERSE PAR UN TRAMWAY

En traversant la rue Saint-Denis à l'angle de la rue Beaubien, vers 9 heures 25, hier soir, M. Edouard Girard, 46 ans, rue Alma, a été renversé par un tramway du circuit Sault-au-Récollet, qui se dirigeait vers le sud. Dans sa chute Girard a eu deux côtes enfoncées et s'est infligé une profonde coupure au cuir chevelu. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

### PRIS SUR LE FAIT

Un nommé George Stone a été arrêté de bonne heure, hier matin, par des agents de la Dominion Messenger & Signal Service au moment où il était à enfoncer la porte d'arrière du magasin de M. Max Elkin, rue Windsor. Il a été conduit au poste de la rue Montfort et sera traduit au jourd'hui devant le magistrat de police.

### LES CAMBRIOLEURS

En faisant sa ronde, hier après-midi, rue Saint-Jacques, le policier

s'est aperçu que la porte de l'American News Ltd, était ouverte. Le lieutenant Cormier, du poste de la rue Montfort a été aussitôt mis au courant et il s'est rendu sur les lieux en même temps que le détective Tierney. Après un examen minutieux des lieux, les policiers en sont venus à la conclusion qu'ils avaient été visités par des cambrioleurs. Le gérant a été prévenu à son tour et a déclaré que les voleurs avaient emporté une somme de \$400 qui se trouvait dans le coffre-fort.

### IL SE NOIE

En faisant une chute d'une échelle sur le navire "Inland" que l'on était à amarrer en face du hangar no 3, samedi matin, le matelot David Bennett Furgerson, de Brooklyn, est tombé à l'eau et s'est noyé avant qu'on ait pu lui porter secours. Le cadavre a été repêché peu après et conduit à la morgue où le coroner tiendra une enquête.

### DEUX DETECTIVES BLESSES

Un accident qui aurait pu coûter la vie de deux détectives de la Sûreté, les détectives Isaac Savard et Euclide Poulin, s'est produit vers 11h, samedi matin, à l'angle des rues Beaudry et Sainte-Catherine. Répondant à un appel urgent, les deux hommes avaient pris place dans une motocyclette à panier, conduite par le policier Rodrigue Leroux, lorsqu'en arrivant à l'angle des rues précitées, la motocyclette a été frappée par un tramway du circuit Sainte-Catherine se dirigeant vers l'est.

Le policier Leroux s'en est tiré avec une légère blessure à la jambe droite. Malheureusement il n'en a pas été de même pour les deux agents de la Sûreté et tous deux ont été gravement blessés. Ils ont été emmenés à l'hôpital. Savard souffre de contusions multiples à la figure et à la tête, de forts hématomes, de la fracture de l'épaule droite, de commotion cérébrale et d'un violent choc nerveux. Depuis samedi son état s'améliore et bien que pas encore hors de dan-

ger les médecins ont confiance de le réchapper. De son côté, Poulin souffre lui aussi de contusions à la tête et à la figure, de plaies au cuir-front, de commotion cérébrale et d'un violent choc nerveux. Bien qu'en bonne voie de guérison, Poulin est encore très faible.

### Feu M. J.-B. Taché

Montebello, 28. — (D.N.C.) — Le 23 courant a été inhumé au cimetière paroissial, Jean-Baptiste Taché, natif de St-Pascal de Kamouraska, fils de feu Jacques Wincelas Taché, seigneur de St-Pascal. Par sa mère, neveu de feu Mgr. Alexandre Antonin Taché, archevêque de St-Félicien, et de feu sir Etienne Taché, un des pères de la Confédération canadienne. Monsieur Taché fut employé civil à la Chambre des communes à Ottawa, plus de 42 ans. Il était cousin de J. de la Broquerie Taché, bibliothécaire à Ottawa.

Ses quatre fils lui survivent. Roland, de St-Jovite; Henri, de Calumet, Pascal et Léo de Montréal. Sa sœur Mme Simon Cimon, de la Malbaie, et son frère Alexandre Taché, aussi de la Malbaie.

Le service funèbre fut chanté par Monsieur le curé M. Chamberland, de Montebello, assisté des abbés Robert et Delisle. Parmi l'assistance aux funérailles nous remarquons, MM. ses quatre fils, J. de la Broquerie Taché, d'Ottawa, Antoine Cimon, de la Malbaie, Walter Williamson, de Rockland, Willie Williamson, de Calumet, David Racicot, de Fassett, Mmes. F. X. Major, de Montréal, B. Major, de Montréal, J. L. Roussel, d'Ottawa, Ed. Major, MM. Z. Fournier, T. Corrigan, R. O. Quessnel, O. Caron, Eug. Lacroix, F. Aubry, Dr. L. J. Barolet, J. Crépeau, N. P. A. Papineau, D. Gadioux, Z. Marcotte, R. Huneault, A. Giroux. Les élèves des collèges et convent, etc., etc.

LA POLITIQUE

Les dernières assemblées

SIR LOMER GOULIN PORTE LA PAROLE... M. DOHERTY ENTRE EN SCENE... PROMESSE DE M. CYRIAC GAUTHIER.

l'achute, 28. — Sir Lomer Goulin, qui figurait sur la liste des orateurs à l'assemblée de samedi, a dû parler dans deux salles différentes...

SIR LOMER GOULIN

L'ancien premier ministre de la province de Québec envisage d'abord la question du tarif et déclare que sa révision s'impose dans l'intérêt du consommateur...

Sir Lomer Goulin rappelle que dans tous les pays où fut pratiquée la nationalisation des chemins de fer, ce fut un désastre...

Sir Lomer Goulin, candidat libéral dans la division Goulin-Outremont, a adressé la parole devant un groupe d'électeurs...

Sir Lomer Goulin était accompagné de MM. S. W. Jacobs, candidat libéral dans la division Georges-Etienne-Cartier...

MAISONNEUVE

M. Clément Rabitaille, candidat libéral dans la division Maisonneuve, a tenu trois assemblées au cours de la journée d'hier...

M. C. C. BALLANTYNE

M. C. C. Ballantyne, ministre de la marine, a prononcé un assez long discours, samedi soir, au New Empire Theatre.

M. DOHERTY ENTRE EN SCENE

M. C. J. Doherty, ex-ministre de la justice a fait sa première apparition publique au cours de la présente lutte électorale...

DANS SAINT-DENIS

M. J.-G. Gauthier a tenu deux assemblées, dimanche, dans le bas du comté de Saint-Denis...

CANDIDAT LIBERAL

M. Adrien Pharrand, candidat dans Vaudreuil aux élections fédérales, nous déclare qu'il est candidat libéral pur et simple.

GEORGES-ETIENNE-CARTIER

M. L.-O. Maille, candidat indépendant dans le comté de Georges-Etienne-Cartier, tient une assemblée, ce soir, à huit heures...

800 victimes

Kingston, 28, (S.P.A.) — Huit personnes ont péri la nuit dans le naufrage du navire City of New York au large de Stoney Point...

Lettre de Toronto

LES FRÈRES ENNEMIS

M. O'CONNOR, ANCIEN COLÈGUE DE M. MURDOCK ET COMME LUI DÉMOSIIONNAIRE, MÈNE CONTRE LUI LA CAMPAGNE... L'AMIRAL BEATTY A TORONTO.

Toronto, le 28. — Les révélations fournies récemment par M. Murdock n'étaient que le prélude d'une longue série de découvertes...

Tous deux, à l'heure du péril, ont mis l'épée à la roue et les déclarations intéressantes de "that man O'Connor" durant la conférence...

Le public ontarien est consterné de voir cette lutte de "frères ennemis", mais M. Murdock se dit sûr de son point et il déclara au cours de sa dernière assemblée...

Au début de sa campagne M. Murdock a parlé d'un "vieillard bonasse" qui l'avait fait mander dans son bureau...

Sir Lomer Goulin était accompagné de MM. S. W. Jacobs, candidat libéral dans la division Georges-Etienne-Cartier...

MAISONNEUVE

M. Clément Rabitaille, candidat libéral dans la division Maisonneuve, a tenu trois assemblées au cours de la journée d'hier...

M. C. C. BALLANTYNE

M. C. C. Ballantyne, ministre de la marine, a prononcé un assez long discours, samedi soir, au New Empire Theatre.

M. DOHERTY ENTRE EN SCENE

M. C. J. Doherty, ex-ministre de la justice a fait sa première apparition publique au cours de la présente lutte électorale...

DANS SAINT-DENIS

M. J.-G. Gauthier a tenu deux assemblées, dimanche, dans le bas du comté de Saint-Denis...

CANDIDAT LIBERAL

M. Adrien Pharrand, candidat dans Vaudreuil aux élections fédérales, nous déclare qu'il est candidat libéral pur et simple.

GEORGES-ETIENNE-CARTIER

M. L.-O. Maille, candidat indépendant dans le comté de Georges-Etienne-Cartier, tient une assemblée, ce soir, à huit heures...

800 victimes

Kingston, 28, (S.P.A.) — Huit personnes ont péri la nuit dans le naufrage du navire City of New York au large de Stoney Point...

LA TENUE DES TAVERNES

LE PROCHAIN PARLEMENT AURA A DISCUTER CERTAINS AMENDEMENTS, A CE SUJET.

Québec, 28. — (D.N.C.) — Le gouvernement provincial a annoncé que la session s'ouvrira, le 10 janvier prochain...

Nous avons appris, ce matin, de source autorisée, que le gouvernement soumettra aux députés une réglementation plus sévère pour les tavernes.

On nous affirme que ce sera le seul changement important qui sera fait à cette loi.

Madame d'Youville

CONFÉRENCE A ST-SULPICE LE 12 DÉCEMBRE.

Il y aura cent cinquante ans en décembre que mourut la vénérable Mère d'Youville, fondatrice des Soeurs de la Charité...

M. l'abbé Fautoux, curé de Tétrouville, donnera la conférence. M. René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice, qui a accepté la présidence d'honneur de la réunion...

Les congressistes de Washington

Les congressistes de la chambre des représentants, de Washington, au nombre de quatre-vingt, sont arrivés en ville ce matin...

Les congressistes viennent se renseigner sur place, sur la manière dont la taxe d'affaires est établie et perçue au pays.

Les "Cahiers de Turc"

L'un des bons moyens de se tenir au courant du mouvement intellectuel français et étranger est sans contredit, de lire les CAHIERS DE TURC...

Dans le numéro de décembre qui sera en vente à Montréal et dans toute la province jeudi prochain, on trouvera de nombreux essais de haute actualité...

"La victime"

"La Victime" sera présenté à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, au boulevard de la Rivière, les 14, 15 et 17 décembre...

Feu le R. P. Daniel Donovan

Vendredi, est décédé à Fort Williams le rév. Père Daniel Donovan, S.J., recteur de l'église Saint-Patrick...

Le Père Donovan naquit à Boston

Massachusetts, en 1856. Il vint à Montréal alors qu'il était encore enfant. Après avoir fait ses études au collège des Jésuites, rue Bleury...

800 victimes

Toronto, 28 (S.P.C.) — Sir Douglas Cameron, ancien lieutenant-gouverneur du Manitoba, est décédé, dimanche, à l'hôpital Général...

Natif de Hawkesbury, le défunt s'est établi à Winnipeg en 1883, où il a pris une part active au développement industriel de la ville...

800 victimes

Kingston, 28, (S.P.A.) — Huit personnes ont péri la nuit dans le naufrage du navire City of New York au large de Stoney Point...

Kingston, 28, (S.P.A.) — Huit personnes ont péri la nuit dans le naufrage du navire City of New York au large de Stoney Point...

Kingston, 28, (S.P.A.) — Huit personnes ont péri la nuit dans le naufrage du navire City of New York au large de Stoney Point...

Kingston, 28, (S.P.A.) — Huit personnes ont péri la nuit dans le naufrage du navire City of New York au large de Stoney Point...

Kingston, 28, (S.P.A.) — Huit personnes ont péri la nuit dans le naufrage du navire City of New York au large de Stoney Point...

Kingston, 28, (S.P.A.) — Huit personnes ont péri la nuit dans le naufrage du navire City of New York au large de Stoney Point...

Kingston, 28, (S.P.A.) — Huit personnes ont péri la nuit dans le naufrage du navire City of New York au large de Stoney Point...

LE DESARMEMENT

L'ajournement n'aura pas lieu

LES DELEGUES A LA CONFERENCE DE WASHINGTON ESPERENT FINIR LEURS DELIBERATIONS, VERS LA FIN DE DECEMBRE. — UN SOMMAIRE.

Washington, 28 (S.P.A.) — Les membres de plusieurs délégations à la conférence de Washington ont laissé entendre samedi, que toute idée d'ajournement pour le temps des fêtes a été mise de côté...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

Washington, 28 (S.P.A.) — La question des armements de terre ayant été définitivement rejetée à l'arrière-plan par les événements de la semaine dernière...

TELEPHONE EST 8000

OCCASIONS pour MARDI Chez Dupuis Frères

Chaussettes pour Hommes

CHAUSSETTES en laine pour hommes; produit anglais; tricot par côtes. Couleurs: brun, bruyère, gris. Pointures: 10 à 11 1/2. Demain, la paire .98. On 3 paires pour 2.25. CHAUSSETTES assez épaisses \* en cachemire noir pure laine, pour hommes; produit anglais. Pointures: 9 1/2 à 11, la paire .85. CHAUSSETTES laine et soie à côtes fines, pour hommes; moyenne pesanteur; effet à deux nuances: bleu marin et violet. Pointures: 9 1/2 à 11. La paire .75 — au rez-de-chaussée.

La HOOVER

Elle BAT — tout en BALAYANT — tout en NETTOYANT. Vozes par vous-même et dans votre propre maison, le pourquoi de la grande popularité de la "Hoover", la balayeuse électrique, la plus en demande du monde entier. Laissez-nous vous démontrer que les balayeuses ordinaires à succion ne peuvent nettoyer à fond. Seule la "Hoover" possède les trois principes essentiels à un parfait nettoyage: Elle bat, balaye et nettoie par une même opération. Cette merveilleuse balayeuse est à la portée de toutes les bourses: 10.00 comptant et 10.00 par mois. Qu'est cette somme comparée à tous les avantages que vous pourriez retirer d'un "Hoover": économies de temps, d'argent et de travail. Téléphonnez pour qu'on vous en fasse une démonstration gratuite chez vous EST 8000. — Au rez-de-chaussée.

COUVERTURES DE PLANCHER

LINOL'UM de liège à dessins de carreaux; choix de nuances; 2 verges de largeur. Prix la verge carrée 1.13. CARPETTES Axminster pour seuils de portes; dimensions: 15 x 36 pouces. Prix, chacune 3.25. CARPETTES WILTON; dimensions: 2 1/4 x 2 1/4. Prix 36.50. 2 1/4 x 3. " 45.50. 2 1/4 x 3 1/2. " 51.75. 2 1/4 x 4. " 56.50. 3 x 3. " 57.50. 3 x 3 1/2. " 66.50. 3 x 4. " 75.50. CARPETTES en tapisserie sans couture, pour salle à manger et chambre à coucher; choix de patrons. Dimensions: 2 1/2 x 3. Prix 21.75. 3 x 3. " 27.00. 3 x 3 1/2. " 32.50. 3 x 4. " 36.00. PRELART de qualité parfaite à envers sur canevas; largeur: 2 verges. Prix, la verge carrée .49 et .59 — Au troisième.

PALETOTS Casquettes Costumes. PALETOTS D'HIVER pour garçons de 11 à 17 ans; modèle "Ulster" en chevrote gris foncé, en frise grise et brune ou en tweed mélangé brun; collet convertible. Une valeur spéciale à 12.95 — Au premier. CASQUETTES en tweed épais, pour garçons; couleurs: gris fer, vert foncé, brun; bande double pour protéger le cou et les oreilles. les. Prix, 1.25, 1.50, 1.75 et 2.00. — Au premier. COSTUMES de laine, pour garçons; chandail boutonnant sur l'épaule et culotte bouffante; couleurs: bleu et bruyère, Poitrine: 22, 24 et 26. Valeur de 3.50 pour 2.98 — Au premier.

LAINES

LAINES "ZEPHYR" à 4 et 8 brins, pour pantalons; nuances: marron, rouge, cardinal, brun foncé, tabac, violet, royal, vert, gris et noir. La lb. 5.00. LAINES CAMELAINE et CAMEL (Poil de chameau) pour foulards; nuance: fauve; très belle laine. La lb. 5.00. LAINES WHEELING — 2 et 3 brins — fabrication canadienne; nuances: rouge clair, royal, gris, oxford, kaki, noir et blanc. La lb. 1.00 — Au rez-de-chaussée.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE. 447-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe. J. N. Dupuis, Président. E. G. Dupuis, Vice-Président. J. Dugal, Secrétaire.